



BÉNÉVOLES ET VOLONTAIRES À TOUT ÂGE

p. 10 Réhabilitation : « Les Bains » sauvés des eaux. ■ p. 18 Autolib' : une voiture électrique en libre-service ■ p. 30 Reportage : Les 200 ans d'Annibal et ses éléphants

AVEC PARIS SI PROCHE...



RESIDENCE
Air & Jardin
COLOMBES

Changez d'Air!

Un emplacement rare, proche du centre,
entre voies privées et jardin de lumière.

- De studio ou 5 pièces.
- Balcons et terrasses prolongent les appartements et donnent sur le magnifique jardin intérieur.
- Des prestations de grande qualité garantissent bien-être, confort et sécurité.



ESPACE DE VENTE

42, avenue Henri-Barbusse - 92700 COLOMBES

Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h

Samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

01 42 42 10 50

contact@cgv-immo.fr

CREA TEAM - Illustrations non contractuelles à caractère publicitaire



**Avant, pour eux,
Noël était un jour
comme les autres.**

Depuis qu'ils ont rencontré les petits frères des Pauvres, tout a changé pour eux...

Devenez bénévole :

1, rue des Champarons
92700 COLOMBES

Tél : 01 47 82 88 04

banlieue.colombes@petitsfreres.asso.fr

www.petitsfreres.asso.fr



les petits frères
des Pauvres

FORD. Accédez à la valeur technologique



FORD C-MAX
Trend 1.6 105 CV 5 PLACES

15490 €
Prix de vente conseillé hors taxes
2012 à 2013 (hors options)
C'est plus qu'un prix, c'est une valeur.
C'est la garantie d'un véhicule fiable et durable.
C'est la garantie d'un véhicule moderne et sécurisé.
C'est la garantie d'un véhicule confortable et agréable.
C'est la garantie d'un véhicule performant et économe.
C'est la garantie d'un véhicule innovant et technologique.

15490 €

2012 à 2013 (hors options)



Feel the difference

ford.fr

**ARNOLD
BALIER**

23, av. de Stalingrad - Colombes

01.47.80.54.61

www.abalier.fr - e-mail : commercial@abalier.fr

BUDGET 2012 : l'heure des choix



Chers concitoyens,

En cette fin d'année, les élus et les services travaillent à l'élaboration du budget municipal pour l'année 2012.

UN CADRE CONTRAINT

La construction d'un budget est strictement encadrée par les textes de loi. Ce budget doit ainsi être parfaitement équilibré, et donc non déficitaire, dans son volet fonctionnement comme dans son volet investissement.

Or, l'élaboration de notre budget s'effectue dans un cadre particulièrement contraint : dans le double contexte de la croissance démographique de la ville et de la crise économique et sociale, les besoins augmentent et influent sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Parallèlement, les recettes sont limitées. En effet, un budget communal s'appuie sur trois sortes de recettes : les ressources propres des collectivités (en particulier les recettes fiscales), les dotations de l'État et l'emprunt. Ce dernier volet, qui ne peut servir qu'à financer l'investissement, est fortement limité, le contexte financier et bancaire rendant plus difficile et plus coûteux l'accès au crédit. Surtout, les dotations et subventions de l'État sont en constante diminution.

UN PROJET DE LOI DE FINANCES QUI OCCASIONNE DES PERTES POUR LA VILLE

En effet, l'État, obligé de limiter son déficit et sa dette, transfère de plus en plus de compétences et se désengage dans de nombreux domaines, obligeant les collectivités à pallier ses carences. Or, parallèlement, il les pénalise financièrement par de nouvelles mesures.

Ainsi, le projet de loi de finances pour 2012 qui est actuellement en débat au Parlement fait peser sur la Ville un risque de perte totale, pour la seule année 2012, de 2,1 M€, correspondant à la baisse des dotations et à la mise en place d'un nouveau mécanisme de péréquation.

Ces deux millions en moins nous confrontent à deux difficultés : il sera plus difficile d'équilibrer le budget de fonctionnement, et le budget d'investissement s'en trouvera d'autant diminué puisque par un effet de levier, un million d'excédent en fonctionnement permet de dégager 10 millions pour mener des investissements. Ce projet doit être modifié, et on peut espérer que la nouvelle donne issue du basculement politique du Sénat favorisera l'adoption d'amendements qui pourraient limiter les pertes pour les collectivités.

DES CHOIX NÉCESSAIRES

Néanmoins, nous devons nous confronter à une réalité : l'élaboration de nos prochains budgets sera difficile. Les mois qui s'annoncent avant l'adoption du budget, au plus tard au 31 mars 2012, seront ainsi des mois cruciaux, pendant lesquels nous allons devoir déterminer des priorités afin de parvenir à un équilibre budgétaire dans ce contexte de diminution des recettes. Soyez assurés que nous serons ici guidés par le seul intérêt de Colombes et des Colombiens, pour 2012 comme pour les années à venir.

A handwritten signature in dark ink, likely of Philippe Sarre, the Mayor of Colombes.

Philippe SARRE
Maire de Colombes

Courrier des lecteurs

Quelque chose à dire ? À propos du journal municipal ? Du site web de la ville ? Ou plus généralement sur l'actualité de la ville ? Nous publierons chaque mois dans nos colonnes un extrait de vos réactions.

HUMEUR DE CHAT

Vive la grève !

Mon chat lit Mosaïque. Tous les débuts de mois, il se couche sur la boîte aux lettres en attendant patiemment la distribution. Comme celle-ci n'est pas faite à jour fixe, il lui arrive d'attendre un peu. Son humeur s'en ressent alors et le stress monte dans la maison (je vous dis pas en janvier et en août, période forcée d'abstinence de Mosaïque, l'humeur du félin...). Bref, le jour de la distribution, je le retrouve assis sur la boîte en miaulant tout ce qu'il peut. Et là, pas question de tergiverser, j'ai plutôt intérêt à ne pas avoir perdu les clés de ladite boîte...

Bref, mon chat lit Mosaïque. Passionnément. C'est d'ailleurs ce qui lui permet d'être aussi pertinent (ou impertinent, c'est selon) sur les questions municipales. Le mois dernier, suite à un courrier des lecteurs au sujet des nuisances sonores, il s'est énervé. « *Oui, c'est un scandale de ne pas pouvoir faire une sieste sans être réveillé par un de ces avions de malheur, symbole d'une mondialisation chaotique, destructrice et responsable de la crise financière.* » À ce moment, j'ai refusé tout net d'entrer dans le débat sur la place de l'avion dans la perte annoncée de notre triple A. Néanmoins, j'ai moi aussi le sentiment confus qu'au-dessus de chez moi passe, de plus en plus bas, de plus en plus souvent, un nombre de plus en plus grand d'avions, de plus en plus gros, en faisant de plus en plus de bruit. Tant, que des fois, je me demande même si je n'ai pas emmenagé un jour de grève d'aéroport (je recommande au passage à mes lecteurs le visionnage d'« On ira tous au paradis », grand classique hilarant des années 70 et, en particulier, de sa scène à mourir de rire du match de tennis en bout de piste d'atterrissage).

Alors que faire ? Vous pensez bien que, vu ma position de chroniqueur officiel, je suis bien persuadé que notre municipalité fait tout ce qu'elle peut (et doit !). « *Peut-être, mais rapport à l'efficacité, y'aurait à redire !* », a alors fait mon chat (impertinent sur ce coup !). Quand j'ai fait allusion au pot de terre et au pot de fer, il m'a rétorqué David et Goliath – au passage, n'apprenez jamais à lire à votre chat... Selon lui, ne manque donc plus qu'à trouver la fronde adaptée. Parce que descendre un Airbus avec une pierre, faut reconnaître que ça va pas être facile.

rendez-vous lorsqu'ils souhaitent une audience. (0147608278).

DES JOURS ET DES HEURES À RESPECTER POUR LES TRAVAUX

Pouvez-vous rappeler à vos concitoyens lors de votre prochaine publication mensuelle, ou par tout autre moyen, les jours et heures où les travaux d'ordre privé peuvent être réalisés ? Nous sommes le 1^{er} novembre, il est à peine 10h du matin et de toutes parts, scies circulaires, marteaux, tronçonneuses chantent leurs "douces" mélodies et ceci a également lieu tous les week-ends. Je suis enfermée chez moi depuis 4 jours pour des raisons de santé et ai dû me barricader hier toute la journée pour cause de travaux publics (marteau-piqueur) et ce matin, jour férié, idem. Rappelez-leur que nous vivons en communauté, Monsieur le maire ! Merci pour votre prompte action.

Sylvie Patout

Les travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés à Colombes, notamment le dimanche et les jours fériés, où l'utilisation de perceuses, tondeuses, etc., est autorisée de 10h à 12h. Ces limitations existent aussi pendant la semaine : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. En dehors de ces plages horaires, la gêne sonore est une infraction, passible d'une amende de 35 euros.

NUISANCES AÉRIENNES

Dans le numéro 32 de Mosaïque, est abordé en page 4 le « bruit des avions ». Madame Jeannine Desport a grande raison de vous alerter ! Comment ne pas s'associer à sa plainte ? Puis, en page 14, se trouve l'article « Agir contre les nuisances aériennes ». Je remercie Madame Catherine Bernard des efforts qu'elle déploie, et lui souhaite un rapide succès. Je me permets de vous rappeler ma lettre du 15 août 2009, dont l'exposé demeure d'actualité, hélas ! Ainsi, chaque jour, le petit bimoteur à hélices situées derrière les ailes – vous savez ? celui dont le nez affreux ressemble à celui d'un requin-marteau ! – continue ses allers-retours, alors que c'est le plus polluant de tous car on l'entend venir de très loin, on le subit, et on l'entend longtemps encore s'éloigner ! Mon pavillon dispose d'un garage à toit plat. M'autoriserez-vous à y installer un canon de DCA pour menacer cet affreux coucou ? Par cette lettre, je vous renouvelle le souhait exprimé en 2009 : « *Je souhaite vous encourager vivement dans votre démarche, tant il est vrai que ces nuisances diurnes et nocturnes, permanentes, sont insupportables et inadmissibles.* »

Bernard Petit

TRACÉ DU TRAMWAY ET PERMANENCE DU MAIRE

Je suis pour le tracé du tramway en centre-ville parce que ça va attirer les petits commerces ! Quel que soit le tracé retenu on verra bien... Par ailleurs, je trouve que monsieur le maire ne vient jamais dans notre rue, la rue du Maréchal Joffre. Pourquoi ne pas créer une permanence du maire, ça serait une bonne idée !

Denys Ludbrook

Le maire, Philippe Sarre, se déplace régulièrement sur le terrain en fonction des problématiques transmises par les habitants dans le cadre de la gestion urbaine de proximité (GUP). Si vous avez une demande précise, n'hésitez pas à en faire part à votre mairie de quartier ou en appelant le 0800 88 13 81. Par ailleurs, le maire reçoit les habitants sur

ÉCRIVEZ-NOUS !

Par mail à l'adresse suivante :
mosaique@mairie-colombes.fr
Ou par courrier : Mosaïque – Courrier des lecteurs
Hôtel de ville – Place de la République
92701 Colombes Cedex

Conditions de parution :

Tous les courriers sont lus avant parution. Les responsables de l'édition du magazine municipal sont seuls juges du caractère publiable des textes proposés en courrier des lecteurs. Nous rappelons à nos lecteurs quelques règles essentielles de l'édition : bas les masques. Nous n'acceptons pas les textes anonymes. Soyez bref ! Nous recevons de nombreux courriers et ne pouvons insérer des ensembles de plusieurs pages.



Dossier

Bénévoles et volontaires sur le pont

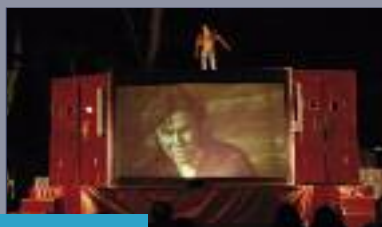
23 La Ville tire un coup de chapeau à ceux qui s'engagent et donnent de leur temps : bénévoles et volontaires seront à l'honneur le 28 janvier prochain.



Zoom

Autolib' : une voiture électrique à votre disposition

18 D'ici juin 2012, Colombes bénéficiera de 18 stations Autolib', un service public de location de voiture électrique.



Reportage

Annibal et ses Éléphants

30 « Un théâtre partout, un théâtre pour tous ». L'une des plus anciennes troupes de France fêtera en janvier ses 200 ans d'existence.

La photo du mois

7 Ma neige à moi. Le carrousel sous les flocons, symbole de la féerie de Noël...

30 jours à Colombes

8 Les événements du mois de novembre, des Balades sans frontières à la signature des contrats Coup de Pouce.

L'événement

10 « Les Bains » seront sauvés des eaux. Vieux de 150 ans, l'immeuble des « Bains » situé au 88, rue du Bournard va être réhabilité par une association.

Actualités

13 Attractions de Noël. Retrouvez la ferme en centre-ville et des jeux dans les quartiers.

14 La Ville adopte son contrat local de sécurité, un plan d'actions de prévention de la délinquance.

15 Grèves et Cotes d'Auty. Le maire exige une « présence policière renforcée » et « durable ».

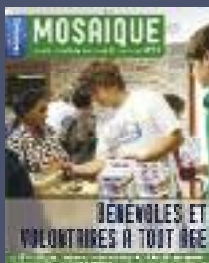
16 Observatoire de la biodiversité La Ville lance un observatoire pour mieux protéger sa faune et sa flore.

17 CSC du Petit-Colombes : Pour tout savoir sur l'équipement qui sera livré en 2013.

Zoom

20 Gare du stade : vers un meilleur partage de la voirie. La municipalité présente son projet de réaménagement de la place Facel Vega.

EN COUVERTURE



Campagne alimentaire de l'association « Août xsecours alimentaire 92 ». Vous pouvez retrouver ce reportage en vidéo dans notre magazine « 7 jours à Colombes », daté d'août 2011, sur : www.colombes.fr

SOMMAIRE

Tribunes

28 La parole aux différents groupes politiques du conseil municipal.

Sortir à Colombes

32 L'agenda culturel et de loisirs de la ville de Colombes.

En direct du passé

36 La grande architecture de la III^e République. Retour sur la genèse de l'hôtel de ville, bâtiment inauguré en 1923.

Portrait

37 Tess Essomba donne de la voix. Fille de musiciens, la chanteuse navigue entre concerts et cours au collège.

Carnet

38 L'état civil.

Infos pratiques

39 Numéros utiles.

MOSAIQUE

L'éco-journal de Colombes

Impression sur papier recyclé.



Hôtel de Ville : 01 47 60 80 00

Direction de la communication : 01 47 60 80 06

Directeur de la publication : Philippe Sarre

Directeur de la rédaction : Philippe Guern

Rédactrice en chef : Laura Dejardin

Journaliste : Nicolas Lemâle

Responsable du service photos : Laurent Kaczor

Coordination photos : Corinne Sénécat

Mise en page : Morgan Noguellou

Ont collaboré à ce numéro : Myriam Midy, Sébastien

Chambert, Françoise Mel, Nathalie Euvrie, Emmanuel Vivenot,

Alex Bonnemaïson et la direction du Patrimoine.

Régie publicitaire : CMP Espace multi-services 01 64 62 26 00

Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert

Papier recyclé, traité sans chlore en provenance d'usine

certifiée qui respecte les normes environnementales.

Tirage : 40 000 exemplaires – Dépôt légal à parution.

MOSAIQUE en CD audio, association « Donne-moi tes yeux » : 01 47 05 40 30 - donnemoitiesyeux@wanadoo.fr

En cas de non-distribution du journal, veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68

Vos énergies au quotidien



Dalkia Ile de France
2 Allée des Moulineaux
92445 Issy les moulineaux cédex
Tél : 01 46 62 70 00 - www.dalkia.com



l'énergie est notre avenir, économisons-la !



MA NEIGE À MOI

Aurons-nous à nouveau un Noël blanc ? Quand les flocons tourbillonnent dans le halo des guirlandes électriques, neige et manège doublent la féerie des fêtes... Un moment magique capté par notre photographe en décembre dernier. Cette année encore, le carrousel installé au pied de l'hôtel de ville réjouira les enfants, de même que les animaux de la ferme et les poneys. Toute l'équipe de Mosaïque souhaite à ses lecteurs d'excellentes fêtes.



Jardinage. Pour la 3^e année consécutive, les jardiniers de la Ville ont invité les habitants et les enfants des centres de loisirs à embellir les espaces publics, en plantant des bulbes de tulipes. Six sites, dont le 64, rue du Bournard (photo) ont été choisis pour cette animation pédagogique, très appréciée par tous les apprentis paysagistes.



Mémoire. Élus et anciens combattants se sont réunis durant une matinée pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Après un dépôt de fleurs solennel près du carré militaire du cimetière ancien, le cortège s'est ensuite rendu au monument aux morts. Une veillée était organisée la veille devant ce dernier, à l'initiative du Souvenir français de Colombes.



Entreprises. Le groupe de protection sociale Humanis a présenté, dans les locaux de l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) des Voies du Bois, les résultats de son enquête sur le recours à la sous-traitance dans le secteur adapté et protégé, en présence de Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'État aux solidarités et à la cohésion sociale, et de Michèle Étcheberry, adjointe au maire.

octobre

novembre

26 27 28 29 30 31 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



Percutant ! Les Batuc'ados ont présenté sur la scène de la MJC-TC leur spectacle « Balades sans frontières », mélange endiablé de chants, de danses et bien sûr de percussions. Rôlés par leur tournée aux quatre coins de la France et toujours aussi motivés, les jeunes Colombiens ont offert une nouvelle preuve de leur talent artistique.



Coup de crayon. Comment fait-on pour dessiner un anti-héros ? C'est la question à laquelle a répondu Zariel, invité par les médiathèques, lors d'un atelier du projet « Voyage dans la bande dessinée », un ensemble d'animations autour de la BD, qui comprenait également un spectacle déambulatoire sur le thème du voyage, ou encore un concert dessiné original au Conservatoire.

Transports. Après une première réunion en centre-ville, le projet de prolongement du tramway T1 et ses deux tracés ont été à nouveau au centre des débats au gymnase Henri-Dunant, en présence des élus et partenaires (Région, Département, Société des transports d'Île-de-France). Une dernière rencontre, à Asnières, a clôturé cette période de concertation importante.



web.tv
Colombes

Retrouvez tous les événements de la vie colombienne en vidéo dans notre magazine 7 jours à Colombes sur www.colombes.fr



Intercommunalité. Près de 90 personnes étaient présentes à la première réunion concernant le projet de création d'une intercommunalité de la Boucle Nord, à l'hôtel de ville d'Asnières. La rencontre, centrée sur le thème des transports et des déplacements, a permis d'évoquer les futurs aménagements du Grand Paris, ou Autolib'. Les citoyens ont également fait part de leur interrogation sur les risques de pertes de proximité, rappelant la nécessité d'être informés et consultés sur ces projets.

Insertion. L'entreprise Alcatel-Lucent a présenté, à l'occasion de la semaine de la diversité et du handicap, ses actions en faveur de l'insertion des personnes à mobilité réduite. Développement de claviers prédictifs, solutions de télécommunications d'entreprises adaptées: la présentation a permis de mettre en valeur des solutions prometteuses à ce problème toujours d'actualité.

Éducation. La cérémonie pour la signature des contrats Coup de Pouce 2011-2012 a eu lieu dans la salle des mariages, en présence du maire, de Michèle Fritsch, adjointe au maire, de Catherine Laigle, conseillère municipale, des élèves de CP, et de nombreux enseignants, parents, animateurs et membres de l'association « Pour favoriser l'égalité des chances à l'école ». Cette année, 200 enfants issus de 17 écoles bénéficient grâce à cette action d'une aide à la lecture et à l'écriture.

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

22

23

24



Humour. Les spectateurs colombiens ont été parmi les premiers à découvrir à l'Avant-Seine le dernier spectacle de l'humoriste Guy Bedos, créé sur place et présenté en avant-première. Après cinquante ans de carrière, Bedos tire sa révérence avec un show enlevé, énervé et toujours aussi hilarant.

Premiers secours. Dix jeunes Colombiens ont participé, sur deux jours, à une formation PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) à l'initiative du Bureau information jeunesse de la Ville. Utilisation du défibrillateur, connaissance des services d'urgence: de nombreux cas concrets ont été présentés aux participants lors de cette activité civique.



Dégustation. Les commerçants du marché Marceau se sont mobilisés à l'occasion de l'arrivée du Beaujolais nouveau. Plusieurs animations et dégustations (avec modération !) ont eu lieu, un concours ayant permis à quelques chanceux de gagner des bouteilles...



«Les Bains» seront sauvés des eaux

Vieux de 150 ans, l'immeuble des «Bains», situé 88, rue du Bournard, entre dans sa phase de réhabilitation. Rétrocédé en 2009 par la municipalité à l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) qui souhaite conserver l'esprit du lieu, il est destiné à créer des «solutions nouvelles de logement».



L'immeuble du 88, rue du Bournard, raconte l'histoire de la famille Bendy, établie sur place depuis cinq générations, mais aussi celle de Colombes, passée du statut de village à celui d'une agglomération, grâce à l'implantation de la ligne de chemin de fer.

Visible depuis les quais de la gare du Centre, coiffé d'une bâche bleue pour le protéger des intempéries, l'immeuble des «Bains», avec sa succession de grands volets en bois élégamment alignés le long d'une façade de deux étages, ne passe pas inaperçu. Bien que vétuste, il conserve un cachet qui fait craquer les amoureux des vieilles pierres.

Les bénévoles de l'association admettent avoir eu «le coup de foudre» pour cet édifice. La directrice de SNL, Anne Millot,

renchérit : «Ce bâtiment a une âme, une vie, il va nous coûter un «brin», mais depuis 2003, on s'accroche et ça y est, cette fois le chantier démarre».

L'entreprise DVA, retenue par l'association, est passée à l'acte en novembre. Pour les membres de SNL, le défi est de taille : «l'architecte des Bâtiments de France impose une restauration à l'identique, et nous respectons des normes environnementales exigeantes, alors qu'une rénovation standard nous aurait coûté bien moins cher».

Le challenge est d'autant plus élevé qu'il s'agit d'aménager sept logements sociaux dont deux accessibles aux handicapés, l'ensemble dans un cadre particulièrement contraignant.

Le programme, réparti sur 250 m², prévoit la réalisation d'un logement durable destiné à une personne âgée, trois logements passerelles pour intégrer des familles en difficulté accompagnées par les bénévoles de l'association et des travailleurs sociaux, et enfin trois logements attribués en partenariat



Le bâtiment a été rétrocédé par la municipalité à SNL qui va le restaurer à l'identique. Une opération de grande ampleur.



La fête des Bains, au Tapis Rouge, a permis de collecter des fonds et de mobiliser de nouveaux bénévoles.



Les deux sœurs Bendi conservent leur habitation, au fond de la parcelle.



Chaque appartement nécessitera une transformation en profondeur.

avec des associations spécialisées (dans le handicap, la formation, l'insertion...). Une salle associative d'environ 40 m² donnant sur rue, implantée dans ce qui fut une teinturerie puis une «épicerie- fruiterie» dans les années 20, complète le projet. Son objectif : «apporter une réelle plus-value dans le quartier, créer des rencontres et du lien social autour de projets très divers... » En se lançant dans une restauration délicate tout en accueillant un public fragile, les membres de SNL affirment répondre à la mission de l'association. L'objectif initial étant de «promouvoir une mixité sociale en centre-ville dans des logements de qualité, en mobilisant des solidarités locales.» Colombienne depuis 20 ans, Bénédicte Vernier, membre du groupe local SNL créé en 2003, s'est longuement entretenue avec

les deux sœurs propriétaires du bâtiment et s'est passionnée pour son histoire. Elle estime que le projet de l'association lui permet de conserver sa vocation : «*Cet immeuble de rapport a été construit entre 1870 et 1880 pour loger des familles modestes, il était composé de 12 appartements, essentiellement des deux pièces. La maison était très bien tenue...* » Les propriétaires ont ensuite construit des cabines de bain, toujours visibles à l'entrée de l'allée, avant d'ouvrir un établissement de bains au confort visiblement apprécié par les Colombiens. Comme le montrent les archives, pas moins de 7 500 bains ont été proposés en 1913. «*Nous avons retrouvé le panneau en fer peint datant de cette époque derrière un monceau de tuiles, d'où l'idée de conserver le nom*



« La double compétence de SNL est un atout »

Véronique Monge, maire adjointe au Logement et à l'habitat.

Comment la Ville intervient-elle sur un projet d'acquisition-amélioration ?

Colombes est composée pour près de la moitié d'un parc de logement antérieur à 1948, dont l'amélioration constitue un enjeu identifié dans le Programme Local de l'Habitat. La Ville dispose de sa faculté de repérer, étudier et préempter si nécessaire des immeubles présentant des intérêts multiples, et permettant de remettre à disposition des logements vacants. Après une période de portage foncier, la Ville vend l'immeuble et confie la réalisation du projet à un bailleur public ou à une association compétente et agréée en fonction de la nature du projet envisagé. Dans le cas de cet immeuble, cela n'a été rendu possible que grâce au legs d'un donateur anonyme, mais dont l'intérêt pour la démarche de l'association permet à Colombes de soutenir ce projet ainsi que d'autres de cette nature à venir.

Quelle est la valeur ajoutée des associations dans ce type d'opération ?

Une ville ne peut développer seule des programmes de logements locatifs sociaux. Ainsi, qu'ils soient définitifs ou dédiés à de l'hébergement temporaire ils ne peuvent être financés, agréés et développés que par des bailleurs ou des associations dont c'est la finalité.

La valeur ajoutée de SNL est double. Il s'agit à la fois d'une structure portée par des bénévoles colombiens qui rattache le projet ainsi que l'accompagnement des propriétaires d'origine au tissu associatif local mais également d'un organisme bénéficiant d'une expérience significative en maîtrise d'ouvrage qui sécurise l'enjeu technique très lourd de ce projet. Leur double compétence bénévole et professionnelle est un atout.



Le lieu-dit « Les Trous », nommé ainsi sur les plans cadastraux pour ses nombreuses sources, permettait à ses habitants de vivre des métiers de l'eau : blanchisserie, teinturerie, bains privés.... Ici Émile Bendy, « maître de Bains », sur une photo prise dans les années 1900.

TARIF DES BAINS		PÉDICURE	
Bain simple	0.25	Taille des ongles	0.10
Bain complet (incl. 2 pers. 2 pers.)	0.40	Coupe de cheveux	0.10
Bain complet de 3 pers.	0.60	Id. 3 personnes	0.30
Bain complet de 4 pers.	0.80	Peinture au noir de bois	1.00
Bain complet de 5 pers.	1.00	Id. 2 pers. de couleur	1.00
Bain complet de 6 pers.	1.20	Id. 3 pers. de couleur	1.00
Bain complet de 7 pers.	1.40		
Bain complet de 8 pers.	1.60		
Bain complet de 9 pers.	1.80		
Bain complet de 10 pers.	2.00		
Bain complet de 11 pers.	2.20		
Bain complet de 12 pers.	2.40		

Septième le 0.10 pour avoir le bain complet et 0.05 pour le bain de 0.25
Savons : 0.10, 0.20 et au-dessus.

Carte de tarif des Bains avant 1908. Entre 1901 et 1913, le nombre annuel de bains a presque doublé, passant de 3 918 à 7 509.



La rue des Tilleuls en 1904 et la « Grande Teinturerie » avec ses volets en bois qui ont survécu aux assauts du temps.



La calandre de Christophe Bendy, ancêtre de la machine à laver.



Des enfants, dans une baignoire héritée des cabines de bains.

« les Bains » qui apporte un clin d'œil poétique dans ce projet réaliste et permet d'ancrer le bâtiment dans son histoire », explique Bénédicte Vernier.

Solange et Gisèle Bendy, les arrière-petites filles du fondateur, toujours présentes dans la maison mais dépassées par l'ampleur des travaux à effectuer, ont contacté SNL pour sauver le bâtiment et conserver sa vocation sociale. L'association a voulu poursuivre la « tradition d'accueil » instaurée par la famille qui a longtemps continué de loger, souvent à perte, des personnes dans le besoin. « Elles ne voulaient surtout pas céder le bâtiment à un promoteur ».

La chance de SNL est d'avoir obtenu le soutien

de la municipalité, qui a préempté le bâtiment en 2008 avant de le rétrocéder sous forme d'une opération d'« acquisition-amélioration » (voir l'entretien avec Véronique Monge en encadré) : « le soutien de Colombes est crucial, sans la Ville, on n'aurait pas osé se lancer, mais la municipalité s'est montrée aussi enthousiaste que nous, ce qui crée une vraie dynamique. Il va se vivre ici des choses exceptionnelles », estime Anne Millot.

La municipalité a voté une subvention exceptionnelle de 250 000 euros pour participer au financement de l'opération. Le projet global atteint 1 468 000 euros dont un tiers directement mobilisé par l'association et ses bénévoles, les autres contributeurs étant l'Anah (Agence Nationale pour l'Amélioration de

l'habitat), la région et la ville de Colombes. L'association continue donc de solliciter les donateurs et partenaires et poursuit ses actions d'information et de collecte comme la « Fête des Bains », organisée le 30 avril dernier, ou l'expo-vente aux enchères des « Caisnes à dire » au Salon des Créateurs, en novembre 2010. Il faudra attendre décembre 2012 pour voir la fin des travaux, « hors imprévus », l'état de délabrement pouvant réserver quelques surprises au cabinet d'architecture André Fournier, spécialisé dans la rénovation et la création de logements sociaux. ■

Renseignements :
Solidarités Nouvelles pour le Logement
www-snl-union.org
Tél. : 01 41 44 90 00

Des fêtes de fin d'année animées

Au programme en décembre: un salon du Vin et de la Gastronomie, une grande ferme sur la place Henri-Neveu, des jeux dans les quartiers, une chorale ultramarine.



Le traditionnel Salon du Vin et de la Gastronomie aura lieu le week-end du 10 et 11 décembre au Tapis Rouge, il accueillera cette année encore de nombreux producteurs de produits de terroir parmi lesquels des vins d'Alsace, de Savoie, des Bordeaux, du Bourgogne, du cognac, du champagne, du foie gras, des huîtres, spécialités aux noisettes, de la charcuterie, des fromages... La ferme de Noël (gratuite) s'installera cette année encore, pour ravir petits et grands, sur la place Henri Neveu. Elle sera inaugurée le 16 décembre à 18h et se poursuivra jusqu'au 27 décembre (fermeture le 25 décembre), de 10h à 19h. De nombreux ateliers seront proposés aux enfants : initiation aux travaux de la ferme, création d'épouvantails et concours de traite de chèvres... Des transhumances de moutons auront même lieu dans la rue Saint-Denis le samedi 17 décembre.

La municipalité a décidé de ne plus créer de véritable marché de Noël cette année. Plusieurs facteurs ont conduit à cette décision : des résultats commerciaux décevants, les intempéries, mais aussi la concurrence des grands marchés de Noël voisins, notamment celui de La Défense.

Quelques chalets seront néanmoins installés sur le chemin de la ferme du 16 au 24 décembre, pour les achats indispensables. Ouverts de 10h à 19h, ils proposeront les traditionnels champagnes, huîtres et foie gras et des idées de cadeaux.

Quelques attractions foraines payantes seront installées pour le plaisir des tout-petits à côté du Carroussel sur le parvis de l'hôtel de ville, de 10h à 19h du 16 décembre au 1^{er} janvier, des tours de poneys gratuits seront proposés sur la Place Chavany les samedi 17 et dimanche 18 décembre de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Enfin, des jeux gratuits seront installés dans les quartiers du 19 au 30 décembre, sauf le week-end, devant le gymnase des Fossés-Jean de 14h à 18h et place Aragon de 14h30 à 18h30. En alternance sur les deux sites, un trampoline et une cage d'escalade divertiront les enfants et adolescents.

« CHANTÉ NWEL »

La Ville organise avec les associations ultramarines de Colombes un « Chanté Nwel » (Chanté Noël) festif et convivial avec au programme la découverte des traditions antillaises : marché de Noël tropical, contes pour enfants l'après-midi, jeux d'antan antillais et chants tous ensemble en soirée. L'entrée est libre, les familles sont bienvenues. Vous êtes simplement invités à apporter une boisson ou un plat qui sera partagé dans la pure tradition antillaise. Et quand on vous dira « pren banc la é sizéé », il ne vous restera plus qu'à vous asseoir et profiter de l'ambiance... À l'Avant-Seine, mercredi 21 décembre à partir de 15h. ■

NOUVEUX COMMERCES

Galeo



Le magasin de décoration et agencement d'intérieur Galéo s'agrandit. Venez sur place découvrir un tout nouveau show room dédié à l'aménagement de la salle de bains et de la cuisine.

Galeo — 5 boulevard de Valmy - Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 - 01 47 84 55 90



Christ & L

L'institut de beauté – onglerie Christ & L vous propose une large gamme de soins esthétiques du visage, du corps, ainsi qu'un service d'onglerie pour les mains et les pieds.

Christ & L — 37 rue Félix Faure - Du lundi au samedi de 9h à 19h30, le jeudi jusqu'à 20h30 - 01 47 84 31 08

Diesse Coiffure

Le salon de coiffure Diesse se spécialise dans les coiffures afro, et peut également à la demande procéder à la pose de perruques, la vente de mèches brésiliennes...

Le salon propose également des soins de pédicure et de manucure.

Diesse Coiffure — 14 rue Jean-Jacques Rousseau - Du mardi au dimanche de 10h à 19h — 09 50 18 09 89

►►► **Marceau** Les commerçants du marché Marceau fêtent Noël, le samedi 24 décembre de 9h à 13h. Présence du père Noël sur le marché, distribution de chocolat aux enfants. ►►► **Petit-Colombes** Les commerçants du marché du Petit Colombes fêteront Noël le dimanche 11 décembre toute la matinée. Nombreux lots à gagner : séjours au Futuroscope, écrans plats, appareils photos numériques, etc. ►►► **Corrida pédestre** L'événement se déroulera le dimanche 4 décembre au centre-ville, de 14h30 à 18h. Renseignements : www.colombes.fr.



« Il faut résorber le sentiment d'insécurité »

Arnaud Verhille, commissaire de police de Colombes.

Vous venez d'entrer en poste à Colombes, quel a été votre parcours ?

Je suis policier depuis 1999 et après avoir passé le concours de commissaire, j'ai eu une première expérience de chef de circonscription dans les Yvelines. J'ai ensuite rejoint le service d'investigation de la police d'agglomération dans le XVIII^e arrondissement, avant de candidater pour cette circonscription colombiennne.

Quelles sont vos priorités en prenant ce secteur en charge ?

Elles sont doubles : l'urgence est d'abord de s'attaquer à la petite et moyenne délinquance, surtout au trafic de stupéfiants. La boucle Nord reste un terreau important pour ce type de délits. Les délinquants sont particulièrement rudes, comme nous avons pu le constater récemment boulevard Charles-de-Gaulle. Si l'on veut obtenir des condamnations, il faut un travail procédural de qualité, cela prend du temps car la matière est technique mais je comprends les attentes de la population sur ce point.

La deuxième priorité, c'est de résorber le sentiment d'insécurité des Colombiens. Nous devons être à l'écoute des doléances, des pétitions, savoir quand un problème relève de notre responsabilité. Cela nécessite un travail partenarial, et le fonctionnement du CLSPD est parfait pour cela. C'est le meilleur gage d'efficacité : une fois la situation identifiée, nous invitons tous les acteurs autour de la table, afin de déterminer la meilleure réponse à apporter et celui qui en aura la charge. Il faut être pragmatique et concret, car nous avons une exigence de proximité et de comptes rendus à la population.

Le contrat local de sécurité pour combattre la délinquance

Le Contrat local de sécurité (CLS) a été officiellement signé à l'hôtel de ville le 3 novembre. Il met en œuvre des partenariats et des outils de prévention innovants.



Les partenaires du CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) lors de leur conseil plénier.

Élaboré conjointement par la mairie et ses partenaires (police, justice, collectivités, Éducation nationale, associations), le CLS établit pour la période 2011-2013 un plan d'actions en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Ces objectifs concrets, présentés en décembre 2010, sont déjà, pour certains, mis en œuvre, de la convention de coordination entre les polices municipale et nationale, à la modernisation du système de vidéo-protection. Selon le préfet, ils se traduisent depuis plusieurs années par une diminution de la délinquance. Cependant, le maire Philippe Sarre ne se satisfait pas de ces résultats : *« nous ne pouvons pas nous contenter du travail déjà effectué car ces statistiques sont en décalage avec la réalité quotidienne des habitants ».*

RECONQUÉRIR LES HALLS D'IMMEUBLE

Beaucoup reste à faire : outre la mise en place de chantiers éducatifs et la lutte contre la déscolarisation, la création d'un observatoire de la tranquillité publique et des incivilités fait partie des priorités de ce CLS.

Son but sera notamment d'endiguer le fléau des occupations illégales, et souvent agressives, des halls d'immeuble. Une meilleure connaissance de la délinquance permettrait grâce à ce dispositif d'opposer des interventions ciblées, forcément plus efficaces sur le long terme. ■

LE MAIRE MILITE POUR UN NOUVEAU COMMISSARIAT

Les actions du CLS donnent une part importante à la police nationale. Malgré tout, les 122 fonctionnaires évoluant à Colombes doivent composer avec un lieu de travail à la fois vétuste et inadapté. Dans un courrier adressé au ministre de l'Intérieur Claude Guéant, Philippe Sarre a renouvelé sa demande d'un nouveau commissariat, jugeant notamment les conditions d'accueil du public au 5, rue du 8 mai 1945, *« scandaleuses »*, tout en regrettant *« le faible avancement de ce dossier »*, alors que des établissements flambant neufs sont inaugurés à La Garenne-Colombes et Bois-Colombes.

« Il faut démanteler les trafics de drogue »

Des coups de feu ont fait trois blessés les 16 et 17 novembre dernier dans les quartiers des Grèves et des Côtes d'Auty. Le maire, Philippe Sarre, exige une « présence policière renforcée » et « durable » et souhaite que les trafics de drogue soient démantelés.

Comment expliquez-vous ces incidents ?

Philippe Sarre : Tout d'abord, je veux exprimer ma vive émotion face à ces faits inacceptables. Ils ont eu lieu en fin d'après-midi, à des heures de fort passage, en pleine rue, sur le boulevard Charles de Gaulle au niveau des Côtes d'Auty, et devant le centre commercial des Grèves. L'enquête de police est en cours. Par les armes utilisées - des armes de poing et des armes automatiques - et le déroulement même des faits, il semble évident qu'il s'agit de règlements de compte entre voyous impliqués dans des trafics mafieux. Partout en France, de nombreux quartiers subissent depuis trop longtemps cette loi des bandes.

Quelles sont à votre avis les mesures d'urgence qui s'imposent ?

P.S. : Il faut une présence policière renforcée dans le quartier concerné. Je veux ici être très clair : c'est à la police nationale d'être présente sur le terrain. Dès les premiers incidents, j'ai demandé à l'État de prendre ses responsabilités et d'envoyer des hommes sur le terrain. J'ai été entendu, puisque le préfet a annoncé le renforcement des effectifs, avec l'envoi d'une section de 15 policiers. Néanmoins, ces moyens supplémentaires ne sont prévus que « *le temps d'apaiser la situation* ». Nous ne pouvons qu'être inquiets face à cette précision : il ne s'agit pas d'obtenir un retour au calme mais bien de démanteler ces trafics de drogue et de mettre un terme à ces règlements de compte. Je demande à ce que la présence policière soit pérennisée. Pour cela, le « périmètre de sécurité renforcé », qui a été annoncé par le préfet, doit être rapidement et durablement mis en place.

Quelle politique à long terme pourrait permettre de lutter contre l'insécurité et le trafic de drogue dans les quartiers ?

P.S. : Il est urgent de déployer tous les moyens nécessaires pour mener une lutte efficace contre le trafic de drogue. La situation est insupportable pour les habitants : le trafic est de plus en plus souvent mené au grand jour et s'accompagne de nuisances intolérables comme l'occupation des halls d'immeubles, l'intimidation des résidents, le vandalisme des parties communes...

Les habitants ont peur, et des faits comme ceux qui viennent de se produire ne peuvent malheureusement que le justifier ! Je le répète, la lutte contre ces trafics doit être une priorité, et c'est ici à l'État d'agir. Le démantèlement des réseaux ne peut passer que par la voie de l'enquête policière et du traitement judiciaire : pour cela, il faut des moyens, en particulier humains. Ne nous voilons pas la face, la difficulté de la tâche est immense...

La police et des brigades spécialisées comme la BAC ou les Stups savent monter des planques, faire des investigations, interpellier les délinquants lorsqu'un territoire est défini comme prioritaire. Ce doit être le cas de Colombes, le plus rapidement possible, pour que les habitants retrouvent leur quartier et leur tranquillité.

La Ville lance son observatoire de la biodiversité

Colombes regorge de trésors naturels, symbolisés par la richesse de sa faune et de sa flore. Dans le cadre de son Agenda 21, la municipalité crée un Observatoire pour mieux les connaître.



L'Observatoire va permettre de mieux connaître les écosystèmes de Colombes. Ici, un triton photographié par Laurent Thibedore de la Coulée verte.

Préserver l'environnement et protéger les écosystèmes sont une des raisons d'être de l'Agenda 21. Pour faire connaître aux Colombiens cette richesse, la Ville crée un Observatoire de la biodiversité. Son but ? Établir un inventaire des

espèces naturelles, existant notamment dans les trois sites labellisés « Espaces verts écologiques » (le Centre nature, la Coulée verte et le parc Caillebotte). Ce travail de recueil des données, par définition en perpétuelle évolution, sera

animé par le service de l'Écologie urbaine assisté d'un conseil scientifique constitué de partenaires spécialistes de la faune et de la flore. La démarche permet de sensibiliser le public, en particulier les scolaires, à l'importance de ces niches écologiques naturelles. Saviez-vous par exemple qu'on trouvait dans la commune plusieurs espèces de chauve-souris ?

OBSERVEZ VOUS AUSSI !

Le lancement de l'Observatoire s'accompagne de projets à vocation écologique : le développement de jardins partagés en pied d'immeuble avec Colombes Habitat Public, et la création d'un programme de sciences participatives qui permettra aux habitants d'observer eux aussi en détail la Nature, et de faire part de leurs découvertes à l'Observatoire. ■

Renseignements : 01 47 60 80 28

Déneigement : des règles établies



L'hiver arrive, et avec lui, la neige et son blanc manteau. En cas de fortes chutes de neige et de gel, les habitants sont tenus de balayer la neige, casser la glace et utiliser du sel ou un produit similaire afin d'assurer la sécurité des piétons devant chez eux. La Ville a, pour sa part, en charge le déneigement des chaussées communales et des trottoirs longeant les bâtiments communaux. L'arrêté municipal de propreté régissant le déneigement est consultable en mairie. ■

VENTE AUX ENCHÈRES D'UN PAVILLON COMMUNAL

La ville de Colombes vend aux enchères le mardi 6 décembre 2011 à la Chambre des Notaires de Paris une maison d'habitation de 110 m² sur un terrain de 258 m² environ au 50 rue François Charles Ostyn dans le secteur pavillonnaire de la Petite Garenne à Colombes. Mise à prix : 261 000 euros.

Renseignements au : 01 55 66 86 99
Mme Lampone
Office Notarial de Colombes

TELEX

►► **Téléthon** Les 2 et 3 décembre, le collectif pour Colombes se mobilise pour soutenir le Téléthon. Festival folklorique, loto, nuit du volley, concerts... retrouvez le détail des animations sur www.colombes.fr ►► **Solidarité** Le centre social et culturel Europe organise sa fête de la solidarité, dans ses locaux du 34 avenue de l'Europe, le samedi 17 décembre à partir de 14h. ►► **Improvisation** La Cave à Théâtre invite le public à participer à une session de matches d'improvisation au Tapis Rouge, le vendredi 30 décembre à 19h30.

Le centre social et culturel du Petit-Colombes sera livré mi-2013



La pose de la première pierre aura lieu courant février 2012.

En avril 2013, les habitants du quartier du Petit-Colombes/Grèves vont pouvoir intégrer une structure flambant neuve qui abritera à la fois le centre socioculturel mais aussi une salle polyvalente de 287 m², divisible en deux salles. Les habitants pourront y pratiquer danse, gym, yoga, boxe, gym kiné, stretch, judo, et assister à des spectacles et des projections. Gérée par la Ville, la salle aura sa propre entrée au Nord-Est de la rue Jules Ferry. La structure multigénérationnelle, très attendue par les habitants, sera construite sur l'emplacement de l'ancien terrain d'évolution des Grèves et du parking attenant, un choix guidé par la capacité de rayonnement du bâtiment dans un quartier en pleine évolution. Disposé de plain-pied, le centre occupera

l'intégralité du rez-de-chaussée, à l'exception du hall destiné à 24 logements sociaux gérés par Logirep qui chapeauteront le bâtiment sur trois étages, le long de la rue Jules Ferry. Selon les architectes, la création de perspectives visuelles depuis l'intérieur du centre vers l'extérieur tissera les liens et des interactions avec le quartier et fera de ce centre « un lieu ouvert et conciliateur ». L'entrée, à l'angle des rues Jules Ferry et Colbert, sera marquée par son volume en retrait, laissant place à un large parvis en pierre bleue. 23 arbres seront plantés dans le cadre de l'opération, dont un chêne vert et trois tilleuls mais aussi dix magnolias, cinq érables japonais et quatre Ormes de Samarie. ■

Le PLH devient un document référence

Après son adoption en conseil municipal, au printemps dernier, le Programme local de l'habitat (PLH) a fait l'objet d'une présentation devant le Comité régional de l'habitat, fin octobre. Un passage obligé couronné de succès, puisque le PLH a été officiellement validé à l'issue de cette rencontre. Cette démarche administrative donne une légitimité au programme, en tant que document référence pour les partenaires de la Ville dans le domaine de l'immobilier et de l'habitat.

Le PLH vise à répondre, pour la période 2011-2017, aux besoins en logements des Colombiens, en accompagnant l'évolution démographique de la commune. Ce programme oblige par exemple les promoteurs privés à inclure 30 % de logements sociaux dans les opérations d'une certaine taille et encourage le développement de logements en accession à coûts maîtrisés. ■

Plus d'infos : à partir du 16 janvier, le PLH sera consultable par le public en mairie.

►► **Intercommunalité** Pensez à noter les prochains rendez-vous : samedi 3 décembre à 9h30 : Gennevilliers, (à l'hôtel de ville) : emploi, formation, développement économique. Mercredi 7 décembre 20h : Colombes, (salle des mariages) : habitat, logement. Mardi 17 janvier, 20h : Bois-Colombes, développement durable et cadre de vie. Jeudi 2 février : (ville à déterminer) services à la population, sport, culture, santé. Renseignements : www.colombes.fr

EN DIRECT DES ASSOCIATIONS

Collecte de jouets

En partenariat avec la ville, la SNCF organise une collecte de jouets au profit de l'association des habitants des Côtes d'Auty, du 12 au 16 décembre. Cette association aimerait aider le Père Noël à apporter des cadeaux aux enfants les plus démunis. Un stand sera monté en gares de Colombes et du Stade de 7h à 9h et de 17h à 19h pour déposer des jouets.

Droits de l'Homme

L'association Amnesty International organise son marathon des signatures pour lancer la campagne « 12 personnes en danger 2012 », le samedi 10, de 10h à 19h au Petit Cadrans (3, rue Saint-Denis). l'objectif est de dénoncer les violations des Droits de l'homme observées dans le monde.

Renseignements :
amnesty.asnieres@gmail.com

Conférence

Les Amis du Musée d'art et d'histoire organisent le 10 décembre une conférence sur l'histoire ferroviaire de Colombes, à 14h30 au Conservatoire.

Renseignements :
museophil@wanadoo.fr

Concert

Un collectif d'associations ultra-marines présentera le mercredi 21 décembre, à partir de 15h30, un concert « Chantez Noël », pour toute la famille.

Afev

Vous souhaitez devenir étudiant solidaire ? L'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville) et la municipalité s'associent pour aider une vingtaine d'élèves colombiens en difficulté scolaire. Pour devenir, deux heures par semaine, le « tuteur » d'un de ces enfants, contactez l'association : afev92@hotmail.fr ou 06 29 48 21 66.

Autolib': une voiture électrique en libre-service

La première station colombienne de location de voiture électrique en libre service entre en service rue des Renouillers, début décembre. D'ici juin, Colombes bénéficiera de 18 stations qui donneront accès à 2 000 véhicules, 3 000 à terme.



L'utilisation de la voiture électrique est simplifiée au maximum. Ici, une démonstration menée par le groupe Bolloré, chargé de gérer ce parc automobile.

Autolib'kézaco ?

Basé sur le même principe que le Vélib', Autolib' est un service public de location d'une voiture électrique de quatre places, la «Bluecar», sans retour obligé du véhicule au point de départ.

Comment ça marche ?

Autolib' est pour tous les titulaires d'un permis de conduire en cours de validité qui souscrivent un abonnement payant. Pour vous abonner, rendez-vous sur le site internet <http://www.autolib.eu> (à terme, un espace Autolib' sera implanté à proximité de l'hôtel de ville de Colombes et permettra de s'abonner par visioconférence).

Combien ça coûte ?

Découverte 24 heures : 10 euros l'abonnement, 7 euros la première demi-heure, 6 euros la seconde puis 8 euros par demi-heure supplémentaire.

Hebdomadaire 7 jours : 15 euros d'abonnement, 7 euros la première demi-heure, 6 euros la seconde, puis 8 euros par demi-heure supplémentaire.

Annuel premium solo : 144 euros/an, 5 euros la première demi-heure, 4 euros la seconde puis 6 euros par demi-heure supplémentaire.

Annuel premium famille : 132 euros/an, 5 euros la première demi-heure, 4 euros la seconde puis 6 euros par demi-heure supplémentaire.

Comment louer une voiture ?

Équipé de votre badge personnel, il faut vous rendre à la borne de location de votre choix, passer votre badge sur le lecteur, saisir le code secret que vous avez choisi lors de votre abonnement et vous laisser guider par les instructions affichées à l'écran. Grâce au PC embarqué et à son GPS, vous pouvez avoir accès à toutes les données d'information (indicateur d'autonomie et de conduite) mais aussi vous orienter et interagir avec un opérateur. Pour rendre la voiture, il vous faut trouver un emplacement Autolib' disponible, comme pour le Vélib'. Attention : vous n'avez pas la possibilité de sortir de la région Ile-de-France.

Comment trouver une place disponible ?

L'écran tactile de la voiture indique la station libre la plus proche. Si toutes les places sont prises, il vous faudra appeler le centre d'appels qui vous indiquera les disponibilités dans les stations voisines. Si le Centre d'appels ne trouve aucune place, la Bluecar sera prise en charge par un Ambassadeur dans une des 8 stations les plus proches.

Comment fonctionne la «Bluecar» ?

La Bluecar est une vraie quatre places, 100 % électrique. Selon le constructeur, elle est composée de matériaux non polluants et fonctionne avec une batterie LMP (Lithium Métal Polymère) 100 % recyclable, d'une durée de vie de l'ordre de 200 000 kilomètres. Elle stocke cinq fois plus d'énergie qu'une batterie traditionnelle à poids équivalent.

Quel impact sur l'environnement ?

Les 3 000 Bluecars prévues à la location sur Paris et sa région représentent une réduction du parc privé d'automobiles estimée à 22 500 véhicules, soit l'équivalent de 164 500 000 kms parcourus par an par des véhicules plus polluants. Avec 0 particule et 0 gaz d'échappement, les automobilistes contribuent à l'engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % pris par la France à l'horizon 2020.

CHIFFRES CLÉS

- 1 000** ambassadeurs vont être recrutés pour renseigner les conducteurs, les assister dans l'utilisation du véhicule et les accompagner en cas d'accident ou de panne.
- 2 000** Bluecars à disposition des usagers franciliens d'ici juin et 3 000 à terme : c'est l'objectif affiché par le groupe Bolloré, chargé de mettre en œuvre ce service public par le syndicat mixte Autolib' qui réunit les 46 communes concernées.
- 6 600** bornes de charge seront à disposition des utilisateurs.

PROJET D'IMPLANTATION DES STATIONS



EN IMAGES



Le futur espace Autolib', à côté de l'hôtel de ville, permettra aux Colombiens de s'abonner sur place. En attendant l'installation du kiosque, la démarche peut être accomplie sur Internet.



Pas moins de 46 communes adhèrent au syndicat mixte Autolib'. La Région Ile-de-France est également partenaire du projet.



Chaque station comptera six bornes de charge et autant d'emplacements pour garer les véhicules. Un exemple de station projetée rue Pierre Brossolette.

Gare du Stade : vers un meilleur partage de la voirie

La place Facel Vega et ses environs vont changer de visage en 2012. Le projet d'aménagement, défini avec les riverains, va valoriser les cheminements piétonniers et modifier les habitudes de circulation.



Plus de 5 000 passagers fréquentent chaque jour la gare du Stade.

eu lieu en mars, puis en avril, avec, à chaque séance, une participation active et argumentée des riverains, permettant de mettre à jour de nouvelles priorités (voir encadrés).

UNE RÉUNION DE PRÉSENTATION JEUDI 8 DÉCEMBRE

Pour présenter en détail les différentes opérations prévues dans ce projet budgété à 4,3 millions d'euros, la municipalité invite les habitants à une réunion publique le jeudi 8 décembre, à partir de 20h à la maternelle Marcelin Berthelot (entrée rue Alexis-Bouvier). ■

LES TRAVAUX, CÔTÉ SNCF



D'ici 2015, la SNCF prévoit une remise à neuf de sa gare, afin notamment de rendre les quais accessibles aux personnes à mobilité réduite. À cet effet, deux ascenseurs seront installés dans le souterrain sud. Pour plus de sécurité, l'éclairage devrait également être remplacé. Enfin, le bâtiment-voyageurs donnant sur le parvis bénéficiera lui aussi d'une opération de rajeunissement.

Plus de 5 000 passagers fréquentent chaque jour la gare du Stade, qu'ils soient parisiens ou colombiens. Située à proximité de grandes zones tertiaires comme le parc d'activités Kleber et le parc technologique des Fossés-Jean, la gare dessert aussi le quartier résidentiel et constitue un moyen facile d'accéder les jours de matches au stade Yves-du-Manoir. Très animés, la place Facel Vega et le square des Bouviers, qui lui font face, sont également des lieux de rencontres conviviaux pour les habitants.

AMÉLIORER LE PARTAGE DES ESPACES PUBLICS

Cette zone est depuis un an au centre d'un grand projet de réaménagement, qui concernera dès le deuxième trimestre 2012 la place et ses environs. Une décision

motivée par les opérations prévues par la SnCF (voir encadré), mais également par les problèmes de circulation et de stationnement. Rues étroites, trottoirs peu sécurisés, voirie parasitée par le stationnement abusif... La Ville se devait d'améliorer le partage de ces espaces publics, en mettant en avant les modes de déplacements alternatifs et la circulation des piétons. «C'est un engagement du programme municipal, mis en œuvre en collaboration avec le conseil de quartier et les habitants», rappelle Alexis Bachelay, adjoint au maire et vice-président du conseil de quartier Stade.

Les services techniques, après avoir organisé une première réunion publique le 14 décembre 2010, ont rencontré les habitants au cours du premier semestre 2011. Ils ont défini de manière concertée le meilleur scénario d'aménagement. Trois ateliers ont



Le schéma de circulation va être modifié.



Deux terrains de boules sont conservés.



La cage à ballons doit être déplacée.

Le piéton au cœur des aménagements

1. UN STATIONNEMENT REPENSÉ

Contraindre les trajectoires, ralentir la vitesse, notamment à la sortie du souterrain : tels sont les objectifs du nouveau schéma de circulation. Celui-ci s'accompagne d'un stationnement complètement repensé, avec un nouveau parking de 37 places. Certains emplacements existants sont conservés, tandis que six places Autolib'font leur apparition. De nombreux appuie-vélos sont prévus, ainsi qu'une rampe d'accès spécifique pour les navettes s'arrêtant devant la gare.

2. NOUVEAUX CHEMINEMENTS

Les cheminements piétonniers prennent plus d'importance grâce à cette opération : clairement marqués au sol, ils partiront depuis la gare dans deux directions (boulevard de Finlande et rue Jaurès), entourant la place. Le projet prévoit de faire reculer la voirie de 12 mètres, donnant au parvis une plus grande amplitude, tout en assurant la sécurité des piétons. Une préoccupation s'étendant aux trottoirs de la rue Renoir et du boulevard de Finlande, qui seront sensiblement agrandis. La dimension conviviale n'est pas oubliée : les deux terrains de boule sont conservés.

3. ESPACES VERTS VALORISÉS

L'occasion est ici donnée de promouvoir le développement durable et l'amélioration des espaces verts. Ainsi, des travaux souterrains vont permettre d'installer un bassin de rétention pour récupérer les eaux de pluie. Les eaux de surface sur le nouveau parking vont-elles être dirigées naturellement vers une flore spécifique et humide. Du côté du square des Bouviers, la concertation a permis de confirmer le déménagement du terrain de sport qui se trouvait à l'intérieur du côté du parking, laissant ainsi la verdure reprendre ses droits. Enfin, une entrée du square doit être créée du côté de la place Facel Vega. ■



Allier performance énergétique et qualité du cadre de vie

Acteur majeur des réseaux d'énergie et d'éclairage public, ETDE conçoit des solutions durables pour rendre votre ville lumineuse, sûre, connectée... et plus économe en énergie :

- **Améliorer la performance énergétique :** conjuguer réduction de votre consommation d'énergie sur la durée et confort optimal
- **Préserver l'environnement :** utilisation de véhicules électriques pour diminuer les émissions de CO₂, sauvegarde de la biodiversité, bilans carbone...)
- **Préserver l'environnement :** exécution exemplaire des chantiers (label Ecosite),

Les jeunes bénévoles de l'association des habitants des Côtes d'Auty organisent une soupe populaire en faveur des plus démunis, place Aragon.



BÉNÉVOLES ET VOLONTAIRES SUR LE PONT

DOSSIER

S'engager, donner de son temps pour les autres, c'est le credo des bénévoles et des volontaires, toujours plus nombreux à Colombes dans le monde associatif. Ils seront au centre d'une journée d'animations le 28 janvier prochain.

C'est grâce à la passion, au dévouement et au sens du collectif des bénévoles, que Colombes bénéficie d'un large tissu associatif, riche de propositions dans tous les domaines de la vie quotidienne : solidarité, environnement, aide à l'éducation, sports, mémoire... Le bénévolat, tout comme le volontariat, à l'honneur au niveau national pendant cette année 2011, sont des formes d'engagement de plus en plus recherchées en ces temps difficiles de crise socio-économique.

La Ville tient dans ce cadre son rôle de soutien du monde associatif. Cela se traduit d'une part par la hausse du montant des subventions allouées à ces dernières, dans le dernier budget municipal. Mais aussi par le travail régulier d'accompagnement des structures, assuré par les services municipaux, et l'activité du Conseil consultatif local de la vie associative (CCLVA), qui donne la parole aux membres de bureaux et aux bénévoles.

Donner de son temps n'est parfois que le début de l'engagement : la vie d'une association nécessite souvent de se former, de recruter, d'animer une équipe en étant uniquement motivé par sa passion.

C'est autour de ces questions qu'a été pensée la journée du 28 janvier prochain qui mettra en valeur l'engagement des bénévoles et des volontaires, plus que jamais nécessaire. ■

Une place pour chacun

L'engagement bénévole prend de nombreuses formes : chacun peut s'investir à sa manière, et développer de nouvelles compétences.

Avec près de 450 associations actives, Colombes compte un grand nombre de bénévoles, engagés à différents niveaux pour contribuer à la qualité de vie de la commune. Cette diversité est indispensable : elle permet à chacun de trouver sa place, pour défendre ou promouvoir un sujet qui lui tient à cœur.

Contrairement au volontariat, le bénévolat se caractérise par l'engagement dans une activité non rémunérée, où la seule contrepartie possible est la satisfaction d'avoir œuvré au bien-être d'autrui. Cette activité peut être ponctuelle : c'est le cas lorsque l'on parle des Restos du Cœur, toujours en recherche de bonnes volontés. Certaines associations demandent a contrario un engagement régulier, comme les structures de proximité que sont les centres socio-culturels : parfois la multiplicité des services proposés exige de forts investissements, et devient même synonyme de créations d'emploi, à l'exemple des associations d'insertion comme la régie de quartier La Passerelle, Tulipe ou Proxim'Services.

Les associations peuvent rechercher, selon



Pour améliorer la vie de la cité, les bénévoles ne ménagent par leur temps et leur énergie, comme ici au Secours Populaire.

leur domaine d'activité, des personnes déjà formées, comme des avocats pour une aide juridique, ou des animateurs diplômés pour un club sportif. Toutefois, le bénévolat n'interdit pas de cultiver sa polyvalence, en

développant de nouvelles compétences. Le service de la vie associative peut apporter une aide logistique et servir de guide pour répondre aux demandes des bénévoles. ■

Service de la vie associative : 01 47 60 82 98

Le volontariat valorise l'engagement citoyen



Tout comme les personnes bénévoles, les volontaires s'engagent librement dans des actions au service de la société. Le volontariat a toutefois une dimension plus professionnelle, dans le sens où il s'investit à temps plein dans son activité, durant plusieurs mois. Il bénéficie en échange d'une indemnité correspondant à des horaires de travail aménagés (jusqu'à 640 € par mois). La forme de volontariat la plus répandue est le service civique. Celui-ci doit être effectué dans une structure, association ou collectivité, agréée

par l'Agence du service civique. La Ville propose plusieurs missions de neuf mois pour les candidats à ce type d'engagement : médiation culturelle, nouvelles technologies, accompagnement à la scolarité, recensement des locaux associatifs... Ces trois dernières années, 14 jeunes ont décidé de remplir une mission d'intérêt général, une expérience aussi riche professionnellement que personnellement. ■

Renseignements : Direction des ressources humaines

01 47 60 81 00

LA PAROLE AUX BÉNÉVOLES

Sans leur volonté et leur engagement, les associations ne pourraient se développer et enrichir la vie des Colombiens. Jeunes ou vétérans de l'action associative, ils s'expriment sur leur expérience.



Jeanne Arnould,
secrétaire du Secours
Populaire
de Colombes



Annie Debrenne,
présidente du Centre
socio-culturel du
Petit-Colombes



Mamadou Konté,
secrétaire général
de l'association des
habitants des Côtes
d'Auty



Aurélie Prévosteau,
membre de l'associa-
tion Mahasoa Mada-
gascar

DES RENCONTRES ENRICHISSANTES

« Cela fait 35 ans que je suis bénévole. J'ai découvert l'univers des SDF lors d'une action de réveillon de Noël. J'ai découvert un autre monde, dans lequel je me suis investie. Leurs histoires vous prennent à la gorge, et ils sont heureux de parler, de regagner un peu de dignité. Ils n'ont pas besoin de nous remercier : c'est nous qui sommes enrichis par ces rencontres. Tant que l'on peut continuer à aider les gens, il ne faut pas s'arrêter. Je me sentirais presque coupable si je le faisais. C'est difficile pour les jeunes qui sont amenés à s'engager : il faut être mobilisé, et pour certaines choses, avoir de l'expérience. »

UNE EXPÉRIENCE FORMATRICE

« Je ne conçois pas ma vie sans engagement : ma seule limite a toujours été de ne pas rentrer pour autant en concurrence avec des professionnels. Je suis venue au CSC par hasard il y a 25 ans, et rien ne me préparait à devenir administratrice d'un tel équipement. J'ai appris petit à petit, c'est une expérience extraordinairement formatrice, où l'on donne autant qu'on reçoit. Nous sommes confrontés à des choix de recrutement, de budget, d'évaluation... Cela prend du temps, il faut avoir un conjoint qui comprenne cet engagement, car je ne me vois pas arrêter un jour complètement de participer ainsi à la vie de mon quartier. »

RÉCRÉER DU LIEN SOCIAL

« Nous sommes plusieurs jeunes du Petit-Colombes, à s'être rassemblés avec cette envie de recréer du lien social, après la disparition de l'amicale de quartier. Nous avons déjà mis en place plusieurs projets, autour du sport, de la fête de l'Aïd et en préparons d'autres, autour de l'inscription sur les listes électorales, de collectes de jouets... Un quartier, pour moi, c'est un ensemble, il faut agir pour chacun. Chacun peut amener ses idées, et tout le monde est mobilisé, car nous partageons cette envie de faire bouger les choses. On le fait, petit à petit, et comme nous sommes souvent d'accord, ça aide ! »

UNE MOTIVATION SANS FAILLE

« J'ai toujours eu envie de donner de mon temps, mais aussi de découvrir et m'imprégner de la culture de Madagascar. Le fait d'y rencontrer une sœur franciscaine, qui offre une éducation aux jeunes filles et permet aux femmes d'avoir un diplôme reconnu pour être autonomes, m'a donné envie de m'investir dans cette association en France. Nous récoltons des dons, qui sont déductibles d'impôts, faisons des demandes de subventions... Il s'agit aussi de travailler en partenariat avec des associations qui connaissent Madagascar. Les choses n'y avancent pas vite à cause de la corruption, il faut donc être motivé. »



« Proposer de nouvelles formes de bénévolat »

Chantal Barthélémy-Ruiz, adjointe au maire déléguée à la vie associative.

Certaines associations éprouvent des difficultés à attirer de nouveaux bénévoles. À quoi cela est-il dû ?

Ce manque se fait sentir depuis une dizaine d'années pour trouver en particulier des personnes susceptibles de devenir administrateurs ou membres de bureau. Les nouveaux bénévoles privilégient l'implication dans l'action, plutôt que dans la gestion. Pour eux, se faire plaisir, faire partie d'un groupe, voir aboutir un projet sont des stimuli plus puissants que d'être appelé "Monsieur le Président". Peut-être manquons-nous de confiance en la jeunesse et d'imagination pour repérer leurs talents et leur permettre de s'exprimer. Je sais qu'à 12 ans, on peut déjà prendre de vraies responsabilités, pour peu qu'on soit accompagné.

Par ailleurs, les responsables colombiens, qui donnent de leur temps avec abnégation, doivent accepter de proposer de nouvelles formes de bénévolat. On privilégie l'engagement régulier et dans la durée. Or, dans une vie, chacun a des moments de moindre disponibilité, lorsqu'on est étudiant, jeune parent, ou que l'on passe un moment important de carrière professionnelle.

On a aussi tendance à rechercher un ancien enseignant pour faire du soutien scolaire, un ancien avocat pour assurer des permanences de droit. Peut-être ces jeunes retraités peuvent-ils développer d'autres compétences et se révéleront-ils de merveilleux animateurs auprès des jeunes, d'excellents conteurs, ou d'efficaces présidents.



**TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT
VOIRIE PAVAGE MAÇONNERIE
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS**

Zone Industrielle

316 à 320, rue Salvador Allende - 92700 Colombes

Tél. 01 42 42 22 32 - Fax. 01 42 42 32 32

Marcel Villetta



Parcs et jardins
Terrains de sports
Entretien d'espaces verts
Arrosage, Éclairage, Pavages, Jeux, Clôtures

46, avenue de la Longue Bertrane
92390 Villeneuve-la-Garenne
Tel: 01 40 85 06 22
www.marcel-villette.fr

Marcel Villetta
des jardins et des hommes

1929

Réservez

votre espace publicitaire

**>>> dans le journal de la ville
de Colombes**

Contact

Cynthia de Almeida
06 69 51 36 55

cmf

Le 28 janvier, la Ville mobilise les bénévoles

Pour célébrer l'année du bénévolat et du volontariat, la Ville invite les associations à une journée d'informations et d'animations.



Le CCLVA va présenter ses activités durant cette journée du bénévolat.

Afin de mettre en valeur les compétences des bénévoles, et rendre hommage à leur engagement, la Ville organise le samedi 28 janvier la journée du bénévolat. Au programme, des animations, mais aussi et surtout des moments d'informations pour les associations.

La journée débutera au Tapis Rouge par une présentation des activités du CCLVA, et sera suivie d'une conférence sur un thème d'actualité : les nouvelles formes du bénévolat.

ATELIERS PRATIQUES ET RENCONTRE THÉÂTRALE

Durant l'après-midi, trois ateliers pratiques et deux ateliers de réflexion se dérouleront à l'hôtel de ville. Ces rencontres en petit comité vont permettre de s'initier à l'utilisation du défibrillateur ou encore de comprendre les rouages d'une manifestation associative, du type brocante. Les ateliers de réflexion s'attacheront aux moyens d'accueil, d'accompagnement et de mobilisation de ces mêmes bénévoles.

Ces derniers seront invités à participer par le biais original du « théâtre forum », dans le hall de la mairie. L'objectif est de mettre en scène, avec l'aide du public, la vie d'une association. La journée se terminera par un moment de rassemblement en musique au Tapis Rouge. *« L'idée est de faire se rencontrer les associations, qui peuvent se découvrir des compétences communes »,* explique Chantal Barthélémy-Ruiz. *« Mais aussi de tirer un coup de chapeau aux bénévoles... et à leurs conjoints, sans lesquels ils ne pourraient être aussi disponibles. »* ■

Programme détaillé : à consulter sur le site www.colombes.fr, sous réserve de modifications.



« Le meilleur moyen de recrutement, c'est le bouche-à-oreille »

Jacques Rolando, président de l'Amicale des marins et marins anciens combattants (Ammac) de Colombes/Bois-Colombes, membre du CCLVA.

Le CCLVA doit bientôt renouveler ses membres. Qu'avez-vous retiré de cette expérience ?

J'ai été étonné de l'importance qu'avaient les associations à Colombes, dans tous les domaines. J'ai appris beaucoup de choses sur le fonctionnement d'une municipalité, des subventions aux attributions de salles. Je pense que c'est un moyen important d'aider les bénévoles à gérer leur association, un peu comme une formation continue.

Vous avez participé aux réunions de travail sur le bénévolat. Qu'en est-il ressorti ?

Nos rencontres se sont axées sur les moyens d'inciter les gens à s'impliquer : comment leur donner envie, comment éviter qu'ils se lassent. Selon moi, le meilleur moyen de recrutement, c'est le bouche-à-oreille. Il suffit d'une info, d'un déclic, pour avoir envie de s'investir, et ce à n'importe quel âge. Je me suis par exemple impliqué activement dans notre association au moment où j'ai pris ma retraite. Nous avons plusieurs activités, qui ont toujours comme lien la mer, la marine, pas seulement les anciens combattants.

LE CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE PRÉSENTE SES ACTIVITÉS

Le Conseil consultatif local de la vie associative (CCLVA) a depuis 2009 rempli pleinement sa fonction d'espace d'expression pour les associations. Communication, bénévolat, formation : en 2011, les thèmes de travail ont été nombreux pour le CCLVA, qui aura l'occasion, le 28 janvier, de faire le bilan de son activité. La journée sera aussi le moment pour le Conseil de renouveler une partie de ses membres par tirage au sort. La nouvelle assemblée tiendra dans la foulée sa première réunion plénière, avec l'élection de vice-présidents.

Expression des groupes du Conseil municipal

Nous rappelons aux lecteurs que les textes publiés dans cette double page sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

COMMUNISTE/PARTI DE GAUCHE

Le plan de rigueur et ses effets sur le droit au logement

En réponse au diktat des marchés financiers, le Premier ministre a présenté un nouveau plan de rigueur, qui, comme les précédents, va contribuer à affaiblir les populations les plus fragiles, le service public dans son ensemble, et plus particulièrement le service public du logement.

En effet, la hausse du taux de TVA de 5,5% à 7% aura des conséquences concrètes et directes sur les capacités des organismes à construire, réhabiliter et gérer des logements sociaux.

Dans une période marquée par la quasi-disparition des aides aux offices et après une ponction fiscale de 245 millions d'euros sur leurs trésoreries, cette nouvelle saignée confirme que ce gouvernement a définitivement renoncé à œuvrer en faveur du droit au logement en France.

Il met ainsi en place les conditions d'une disparition du logement social, seul outil permettant encore de loger des millions de français dignement et à mesure de leurs moyens.

C'en est trop. Élus, bailleurs sociaux, collectivités territoriales, locataires, amicales... Ensemble nous devons forcer le gouvernement à revenir sur une décision catastrophique pour les locataires, qui, si elle était adoptée, aurait pour effet d'augmenter leur loyer, alors que nombre d'entre eux sont victimes d'une précarité préoccupante.

Les élus du groupe communiste et parti de gauche de Colombes appellent les locataires et leurs amicales à se mobiliser contre ces nouvelles atteintes au logement public.

La crise du logement dans notre pays est profonde : les habitations manquent, les loyers du privé explosent, les expulsions se multiplient, la déraison du « tous propriétaires » aggrave la fragilité financière de nombreux ménages...

Dans ce cadre il est inacceptable de proposer de bâtir un budget en sollicitant les plus modestes en exerçant une pression fiscale supplémentaire sur le logement social. Nous refusons cette injustice.

Michèle Fritsch, Bernard Destrem, Éveline Bouhouicha, Aïssa Ben Braham, Nicole Marliae, Yahia Bouhouicha, Christiane Chombeau-Soudais, Catherine Laigle, Patricia Pacary, Habib Benbelaïd

SOCIALISTE

Programme Local de l'Habitat : un outil pour l'avenir

En l'adoptant au conseil municipal du 16 novembre, la Ville se dote d'un outil prospectif alliant objectifs de production de logements pour 2011/2017 et évolutions à mettre en œuvre dans les zones à fort potentiel de développement (grands axes, proximité de transports...).

Présenté au Comité Régional de l'habitat du 25 octobre où siège l'État, il a été adopté à l'unanimité.

En portant son effort de construction à 300 logements par an dont 30% de logements sociaux, la Ville entend prendre sa part dans l'effort demandé et affirme sa volonté de poursuivre la construction de logement social. C'est une nécessité morale.

La vocation du logement social est bien de permettre aux ménages à revenus modestes et moyens de se loger décemment dans un contexte économique et social âpre. Il constitue une réalité forte dans la vie des Franciliens (400 000 demandes en Ile de France, 3 000 à Colombes).

En imposant une part de logement social dans les constructions neuves, il vise à une meilleure mixité sociale dans ces programmes et ce, dans tous les secteurs de la ville.

En accompagnant la construction à coûts maîtrisés, il vise à l'accession à la propriété de ceux qui le peuvent et fluidifie la rotation dans le parc social.

En mettant l'accent sur le logement des jeunes, il répond à un besoin de notre jeunesse qui connaît des difficultés pour accéder à l'autonomie (emplois précaires, garanties familiales insuffisantes).

En améliorant la qualité du logement dans le parc social au travers des projets ANRU en cours (Grèves, Ile Marante) et à venir (Fossés-Jean), c'est le cadre de vie de milliers d'habitants de notre ville qui doit changer.

En refusant de le voter, la droite locale contredisant ainsi les objectifs fixés par ses propres amis du gouvernement, rejoint ceux qui, en s'opposant à la construction sociale repoussent toujours plus loin en banlieue, les ménages populaires.

Notre vision est celle d'un développement durable de notre ville et de notre région, rapprochant lieux de vie et de travail, favorisant les transports en commun pour préparer l'avenir de tous. Le Plan Local de l'Habitat y contribue.

Martine Antognazza (présidente), Maurice Lobry, Michèle Etcheberry, Zineb Akharraz, Bernard Danilo, Alexis Bachelay, Chantal Barthélémy-Ruiz, Viviane Le Guennec-Sarre, Philippe Le Prévost, Yaye Amy Diop, Kamel Essaïed, Nora Djebbari, Julien Gautier, Pierre-Antoine Droniou.

EUROPE ÉCOLOGIE/LES VERTS

Scandaleux mensonges pro-nucléaires

Sortir du nucléaire serait très coûteux : "un million d'emplois menacés, doublement de la facture d'électricité, augmentation des gaz à effet de serre..." FAUX !*

Loin du million d'emplois : le nucléaire, en France, c'est 125 000 emplois directs (source Areva) et 114 000 emplois indirects. En Allemagne, qui a engagé sa transition énergétique, ce sont déjà 370 000 emplois créés dans les énergies renouvelables.

Finie l'énergie bon marché : les énergies fossiles se raréfient, les centrales nucléaires vieillissent et la facture explose. Quelle que soit l'énergie produite, des investissements sont nécessaires. La question que nous posons est donc bien de savoir où nous devons investir : nous répondons que notre indépendance énergétique doit être sûre, accessible et créatrice d'emplois.

Réacteurs nucléaires en fin de vie : choisir de rester dans le nucléaire signifierait d'investir massivement dans la prolongation et la mise à niveau de sécurité du parc actuel, mais aussi dans un nouveau parc dès la décennie qui vient. Cette poursuite du nucléaire serait une fuite en avant plus coûteuse (+10 à 15%) qu'un scénario de sortie, moins créatrice d'emplois, sans garantie d'éviter l'accident de type Fukushima et sans savoir que faire des déchets nucléaires !

EPR, autre gouffre financier : avec des coûts prévisionnels doublés (6 Mds € à Flamanville et 6,6 Mds € en Finlande), les chantiers accumulent malfaçons et retards pour une industrie qui ne produit que 6 % de l'énergie consommée et menace perpétuellement de catastrophe l'humanité.

La désinformation orchestrée par le lobby nucléaire français est irresponsable. Relever le défi climatique sans nucléaire, c'est possible. D'autres pays ont fait ce choix (Autriche, Danemark, Irlande, Suède, Allemagne, Espagne, Belgique, Italie, Suisse...). Pourquoi la France resterait-elle à l'écart de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ?

*cf. note commission énergie EELV : <http://vertscolombes.fr/spip.php?article759>

Patrick Chaimovitch (président de groupe), Catherine Bernard, Dominique Frager, Claire Gagnière, Frédéric Farid Sarkis.

CITOYENS AUTREMENT

Pour une France SANS....

À l'approche de cette fin d'année, si nous devons émettre un vœu nous ferions celui d'une France SANS. Sans crise, sans exclusion, sans discrimination, sans ce chômage qui frappe si durement notre jeunesse, sans violence dans nos banlieues, sans mise à mal du service public, sans mal logement, sans politiques injustes envers les plus faibles....

À l'occasion de la 26^e journée mondiale de lutte contre la violence faite aux femmes le 25 novembre, nous devons étendre notre vœu à cette cause.

Dans notre pays, en 2010, 146 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint. Soit, une femme tuée tous les 2 jours et demi. **Ces actes sont insupportables.**

Vous allez sûrement penser que nous sommes des idéalistes et que ce vœu n'est pas exauçable.

Oui, nous voulons croire qu'il est possible de progresser autrement, de prendre des mesures qui apportent des réponses solidaires, qui permettent à chacun de retrouver une place dans notre pays, de vivre dans la dignité.

Oui, nous pensons que la politique doit être menée différemment, pour une France AVEC un avenir.

Elisabeth Choquet, Michelle Macé, Véronique Monge, Noël Arcédiano, Kamel Bouhalouja, Philippe Pattier, Édouard Phanor.

CENTRE ET DÉMOCRATES

Plan local de l'habitat (PLH): pavé de bonnes intentions

L'équipe municipale a présenté ses grandes orientations dans le cadre du Plan local de l'habitat, document important, qui « dessine » une vision de la ville de demain : densifier/construire, diversifier l'offre en répondant aux besoins de la population et en accueillant les salariés venant travailler sur la commune, développer le logement social là où il est peu présent, réduire les situations de mal logement, promouvoir la qualité urbaine et la construction durable.

Prises individuellement, chacune de ces quatre orientations appelle notre adhésion. Néanmoins, elles sont incompatibles les unes avec les autres : comment densifier, tout en préservant la zone pavillonnaire et en construisant les logements sociaux « là où ils sont peu présents » (c'est-à-dire, en dehors de la zone pavillonnaire) ? Comment construire beaucoup (c'est nécessaire si on veut « réduire les situations de mal logement », « éradiquer l'habitat indigne », « promouvoir le logement des jeunes », « favoriser l'accès au logement des ménages les plus précaires », « proposer une nouvelle forme d'habitat aux gens du voyage »...) et en même temps, il faut construire « pas cher », « écologique » et « attractif »... la quadrature du cercle ! La vraie question, à laquelle le PLH ne répond pas est : « Quelles sont les limites de l'intervention municipale ? »

Il me semble illusoire de croire que la Ville puisse aller contre l'évolution des prix en région parisienne : sauf à doubler son budget, la ville de Colombes ne pourra pas assurer le « parcours résidentiel des Colombiens » (c'est-à-dire permettre aux locataires de devenir propriétaires). Au mieux, elle en aidera un tout petit nombre et cela créera des inégalités de traitement.

Il faut, au contraire, faire de cette contrainte des prix une opportunité pour redonner vie à la mixité sociale : des quartiers « délaissés » prennent un nouvel attrait pour des familles chassées de Paris par les prix des loyers ? Accueillons-les avec enthousiasme à Colombes. Le mouvement est positif pour la ville.

De même, il est réducteur de penser que l'accession à la propriété dans les quartiers difficiles est « la » solution. Il ne s'agit pas d'opposer « propriétaires » et « locataires » mais bien de différencier les occupants « turbulents » (pour ne pas dire plus) des autres habitants qui souffrent des nuisances. Quels sont les moyens que la mairie et les bailleurs sociaux mettent en œuvre pour expulser ceux qui troublent la quiétude de la majorité ?

Enfin il faut réserver les crédits publics à la réhabilitation des logements indignes et aux plus défavorisés.

Laurent Trupin, Bruno Guallou, Salem Belgouch, www.laurenttrupin.org

UMP - NOUVEAU CENTRE

Commémoration du 11 novembre à Colombes

Nous souhaitons profiter de cette tribune pour revenir sur le déroulement de la cérémonie du 11 novembre dernier à Colombes car nous avons été choqués par l'attitude peu républicaine et peu respectueuse des élus de la majorité municipale.

En effet, ces derniers ont affiché une hostilité visible lors de la lecture du message du Président de la République et le discours du Maire présentait une tournure politique particulièrement déplacée dans ce contexte, stigmatisant le gouvernement et les marchés financiers. Rien ne peut justifier une telle attitude.

Depuis 1922, où elle a été déclarée fête nationale fériée, cette journée est un hommage aux 1,4 million de soldats morts pour la France lors de la guerre 1914-1918.

Le dernier poilu est mort mais le 11 novembre restera toujours le jour de la signature de l'armistice de la 1^{re} guerre mondiale et il est primordial de transmettre l'histoire de notre pays aux jeunes générations ainsi que de lutter contre l'oubli et le désintérêt d'un passé qui peut sembler lointain.

Cet hommage reste essentiel alors que la célébration de la victoire sur l'Allemagne a évolué vers une célébration de la paix. Dès 2007, le Président de la République, M. Sarkozy avait mis en avant la célébration de la paix en rendant hommage à la construction européenne. En 2009, la chancelière allemande avait participé pour la première fois aux cérémonies sur les Champs-Élysées, ce qui représentait un geste symbolique très fort. Le 11 novembre dernier, le Président de la République a rendu hommage à tous les soldats français morts au combat, en particulier ceux qui sont morts dans l'année 2011.

On a le droit de ne pas partager les opinions politiques du Président de la République mais il y a d'autres lieux et d'autres moments pour le faire savoir. L'unité nationale est un devoir quand il s'agit d'honorer la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France.

Caroline Coblenz, présidente du groupe Ump-Nouveau Centre, Nicole Goueta, Leïla Leghmar, Pierre Nicot, Lionnel Rainfray

UMP - PR

Pourquoi nous demandons le retrait du projet d'intercommunalité

Nous n'avons rien contre le principe de l'intercommunalité surtout lorsqu'elle permet de mutualiser les forces des communes membres. Nous plaçons depuis longtemps pour une intercommunalité tournée vers la Défense, permettant à Colombes, qui perd ses entreprises depuis 3 ans, de bénéficier de l'attractivité économique du sud du département.

Ce que nous refusons, c'est cette intercommunalité qu'on nous prépare. Une intercommunalité qui va diluer l'identité de Colombes et nous priver de compétences capitales : le développement économique, l'aménagement de l'espace, la politique de la ville, l'équilibre social de l'habitat. On ignore si les élus municipaux auront un quelconque pouvoir de décision dans des domaines aussi stratégiques. On ignore tout du coût du projet, des recours possibles, de la gouvernance, des transferts de charges et des personnels nécessaires. Vu l'ampleur des enjeux, nous nous étonnons que les réunions de concertation n'aient démarré que depuis quelques semaines, alors que le projet doit être bouclé en décembre.

Et nous ne sommes pas les seuls à refuser cette intercommunalité-là : la Garenne-Colombes, frontalière de Colombes, a préféré se tourner vers la communauté d'agglomération du Mont-Valérien. Gennevilliers comme Villeneuve, censées faire partie du projet intercommunal, ont exprimé leur refus catégorique d'y être intégrées. Et l'on vous passe l'idée saugrenue, initialement exprimée, d'y intégrer Saint-Ouen, qui ne fait même pas partie du département !

Le pire, c'est qu'il n'y a aucune obligation à faire cette intercommunalité, puisque la petite couronne en a été exemptée par la loi. Une intercommunalité imposée dans ces conditions, sans logique et sans cohérence, est promise à l'échec. Nous n'en voulons pas.

Rama Jade, Présidente du groupe UMP/PR, Arnold Bauer, José Bonici, Véronique Vignon



Depuis 200 ans, la compagnie Annibal promène son camion-théâtre dans les villes et dans les champs, au pied des cités comme au cœur des forêts, dans des cours d'écoles ou de prisons, afin d'y rencontrer tous les publics. Ici, une représentation du « Film du dimanche soir ».

Les 200 ans d'Annibal

C'est une des plus anciennes troupes de France : établie à Colombes depuis 1990, elle à une tradition familiale qui essaime son

« **A**nnibal et ses Éléphants »... Curieux nom pour une troupe de théâtre. Tout commence en 1812 en Italie, lorsqu'Ettore Fussi, fils d'une grande famille de cirque, rompt la tradition familiale et décide d'emprunter les animaux de la troupe pour monter un péplum, « Annibal et ses Éléphants », où Ettore campe le rôle d'Annibal. Il en prend par la suite le pseudonyme et nomme ainsi sa compagnie de théâtre. Mais après vingt ans de spectacle, les drames s'enchaînent : en 1833, Ettore Fussi est dévoré par un lion, ce sont ses fils qui prennent le relais. Puis, en 1837, les spectacles de la famille Annibal sont censurés et les animaux vendus pour payer les amendes. Une partie de la famille décède également du choléra.

En 1864, les descendants implantés en Bretagne mettent en scène « Les Misérables », et font le tour de France avec leur roulotte. La pièce a un tel succès que l'anecdote raconte que certains spectateurs sont persuadés que le roman d'Hugo est tiré du spectacle.

Au fil du temps, les drames et les succès s'accumulent dans la famille : en 1871, lors des événements de la Commune, une partie de la famille est fusillée, l'autre est déportée au bagne de Nouméa en Nouvelle-Calédonie. Certains rentreront en France plusieurs années plus tard, mais d'autres resteront sur place. Aujourd'hui, c'est un lointain cousin de Frédéric Fort qui mène les visites de l'ancien bagne.

En 1884, des petits-neveux reprennent la route avec une nouvelle version des « Misérables » de leurs aïeux, avant d'être presque tous décimés par la grippe espagnole. En 1936, les descendants d'Annibal montent une nouvelle version du spectacle phare de la compagnie, « Les Misérables », qui sera interdite en 1942.

C'est en 1990 que se forme la troupe qui fait aujourd'hui le bonheur des Colombiens. Se retrouvant par hasard lors d'une fête familiale, les arrières-arrières-arrières-petits enfants et petits neveux des branches Fussi, Lorent, Patty et Fort de la famille Annibal originelle, décident de recréer la troupe.

Retrouvez toutes les photos de ce reportage sur www.colombes.fr



Frédéric Fort et Thierry Lorent, lointains descendants d'Ettore Fussi, dans les locaux de la Cave à théâtre.



La compagnie Annibal, partenaire du Festival international du Banc Public, dans le quartier des Grèves.



La famille Annibal en 1893.



Une partie de la famille Annibal en 2011.



« Une parole publique sans langue de bois. »

et ses Éléphants

*fêtera ses deux siècles en janvier et doit sa durée de vie exceptionnelle
art depuis sept générations.*

LA TRADITION DU THÉÂTRE FORAIN

« Nous sommes de l'époque où le théâtre a été décentralisé en banlieue, où les structures culturelles se sont généralisées, explique Thierry Lorent, co-directeur de la compagnie. Grâce à ces accompagnements, nous avons découvert le théâtre, les ateliers collectifs, l'esprit de quartier ». Anciens élèves de la Cave à Théâtre, implantée en 1973 sous l'école Jean-Moulin, Thierry Lorent et son lointain cousin Frédéric Fort ont souhaité conserver la tradition du théâtre forain qui était celle de leurs ancêtres et déambulent dans un camion-théâtre. Le théâtre partout, le théâtre pour tous, telle est la devise de

la compagnie Annibal : « Nous continuons à la fois la tradition familiale, mais surtout nous rendons ce qu'on nous a offert étant jeunes : la possibilité de découvrir le théâtre ailleurs que dans une salle », raconte Frédéric Fort.

« D'après les statistiques, seulement 19 % de la population va au théâtre. Quand il s'agit d'art de la rue, les chiffres passent à 35 %, souligne Thierry Lorent. Nous faisons en sorte de permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture, en proposant l'accès libre à nos spectacles et en jouant dans l'espace public pour tous les types de publics, des spectateurs avertis à ceux qui sont "oubliés" ». ■

CÉLÉBRATION LES 6 ET 7 JANVIER

La compagnie fêtera ses 200 ans d'existence les 6 et 7 janvier à l'Avant-Seine. Pendant deux jours, les comédiens présenteront trois de leurs spectacles : l'incontournable « Les Misérables », « La Bête » et leur dernière création, « Le Film du dimanche soir », où le western se fait muet et burlesque.

Pass de 20 euros pour accéder aux trois spectacles, au cabaret forain, au bal et à une coupe de champagne. Renseignements : Avant-Seine 01 56 05 00 76. Voir en page 35 « Sortir à Colombes » le détail des spectacles.

À NE PAS MANQUER

Les Sessions Urbaines de Colombes 2011

Fruit du rapprochement entre l'association 9.2 Styles et la ville de Colombes, les Sessions Urbaines sont dédiées aux cultures urbaines, du rap à l'électro, en passant par la danse, les arts visuels et cinématographiques.

Cette année, quatre temps forts marquent l'événement, un concert électro hip-hop, la finale nationale du Beatmaker Contest qui réunit les meilleurs créateurs de musique instrumentale hip-hop en France et deux ateliers musicaux dont un animé par une légende du hip-hop américain, Lord Jazz.

- **Mardi 13 décembre** au Conservatoire, de 18h30 à 21h30 : une « masterclass » avec le groupe Fowatile, réservée aux amateurs ayant déjà une pratique musicale. (gratuit sur inscription)
- **Mercredi 14 décembre** au Conservatoire, de 13h30 à 16h30 : une séance d'initiation à la pratique du « djing » ouverte à tous avec Lord Jazz, du légendaire groupe de rap US The Lords of the Underground (gratuit sur inscription).
- **Mercredi 14 décembre** au Tapis Rouge, à 20h30 : concert de Fowatile, un des groupes les plus en vue actuellement sur la scène électro/hip-hop (entrée libre).
- **Dimanche 18 décembre** au Tapis Rouge, à 18h : finale nationale du Beatmaker Contest organisée par 9.2 Styles. (entrée 5 euros)

Renseignements et inscriptions au 01 47 60 80 34



EXPOSITION

VIFKE

Jusqu'au 16 janvier

☀ Au Café L'Esperluette

36, rue des Vallées

09 53 20 34 45

La peinture abstraite offre une liberté extraordinaire, affirme Viviane Beaufumé, alias Vifke. Attirée par les couleurs vives, flamboyantes et joyeuses, cette peintre d'origine belge expose ses œuvres sur les murs de l'Esperluette.

CONCERT

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DIVERTIMENTO

Jeudi 1^{er} décembre

☀ À l'Avant-Seine, à 20h30

88, rue Saint-Denis -

01 56 05 00 76

Créé en 1997, l'orchestre Divertimento favorise la diffusion de la musique symphonique auprès d'un public varié. Ce concert

explore les refrains connus des musiques de films.

« Le Grand blond avec une chaussure noire », « Star Wars » ou encore « Harry Potter », tous les genres seront présents, avec pour seul objectif le partage amusé de références communes.

CONCERT

REVIEW -NAZCA

Vendredi 2 décembre

☀ Au P'ti Cadran, à 19h30

3, rue Saint-Denis

Jeune groupe rock prometteur, Review s'associe avec Nazca, un trio groovy et puissant qui n'hésite pas à s'écarter des sentiers battus. Une soirée de rock français aux accents rafraîchissants. Entrée libre.

THÉÂTRE

ANTIGONE

Les 2 et 3 décembre à 20h30, le 4 à 15h

☀☀ À la MJC-TC

96, rue Saint-Denis

01 56 83 81 81

Le Collectif Masque reprend la tragédie de Sophocle, avec son sens tout particulier de la mise en scène, puisque quatre acteurs se partagent la pièce avec mille poupées.

THÉÂTRE

KLAXON, TROMPETTES ET PÉTRADES

Mardi 6 décembre

☀ À l'Avant-Seine, à 20h30

88, rue Saint-Denis -

01 56 05 00 76

Le décor ? L'Italie sombre des années de plomb. L'histoire ? L'enlèvement d'un patron et l'échange de son identité avec un ouvrier de la classe moyenne. Entre tragédie et pamphlet, les quiproquos

s'accumulent sous la plume de Dario Fo, engagé et enragé, qui défend la pertinence des luttes entre classes sociales et politiques.

THÉÂTRE

LES SOULIERS ROUGES

Le 7 décembre à 14h et le 10 à 17h

☀ Au Hublot

87, rue Félix Faure

01 47 60 10 33

Karen est si pauvre qu'elle se trouve obligée de confectionner ses propres chaussures. Sous ses doigts, les bouts de tissus qu'elle rassemble donnent naissance à une magnifique paire de souliers rouges, qui attirent l'attention des gens. De pièges en découvertes, la fillette se confrontera à des questions fondamentales : où se situe la vraie richesse ? Comment se construire parmi les autres ? Qu'est-ce que la liberté ?



Cirque Bouffon.



Antigone.

CONCERT

JAM SESSION

Vendredi 9 décembre

● Au P'ti Cadran, à 19h30
3, rue Saint-Denis
01 47 84 30 17

Le Réseau 92 s'affirme et s'exprime avec sa 2^e Jam Session au P'ti Cadran. Une nouvelle sélection des participants au dispositif Träce 2011 animera la soirée, sur des mélodies groove, blues et rock.

CONCERT

MUSIQUES DU MONDE

Vendredi 9 décembre

● Au Conservatoire, à 20h30
25, rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59

Un univers musical unique, un tour du monde en 80 minutes : Paris, Québec, Irlande, Russie et Orient. Avec son violon, Olivier Leclerc nous fait partager son univers musical, enrichi au fil de ses tournées mondiales.

SPECTACLE

LE CIRQUE BOUFFON

Les 10 et 13 décembre

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88, rue Saint-Denis -
01 56 05 00 76

Ancien membre du mondialement connu Cirque du Soleil, Frédéric Zipperlin prête son talent et sa créativité à ce

nouveau spectacle, qui nous embarque en un tour de main dans un univers féerique et absurde, où cirque, acrobatie, comédie, musique, théâtre et danse se mêlent dans un spectacle total et participatif.

THÉÂTRE

PONGA-RÂB

Mercredi 14 décembre

● À la MJC-TC, à 14h30
96, rue Saint-Denis
01 56 83 81 81

Un peu agités du bocal, les artistes de la Compagnie Les Zamabulles créent des spectacles où les arts du cirque se mêlent à la musique et au théâtre. Résultat, des créations modulables, poétiques et inattendues, qui font rêver petits et grands.

CONCERT

TESS ET FAMILY

Vendredi 16 décembre

● Au P'ti Cadran, à 19h30
3, rue Saint-Denis
01 47 84 30 17

Accompagnée de sa famille et de ses amis, Tess s'installe encore une fois sur la scène du P'ti Cadran. Influencés par le reggae, la soul et le jazz, le petit groupe et sa chanteuse proposent des créations et des reprises, pour une soirée envoûtante.

COUP DE CŒUR

DES MÉDIATHÈQUES



La terrible question de Jeanne Ashbé

L'école des loisirs, collection Pastel, 2011

Cette terrible question, c'est celle qui hante tous les enfants, qui est le préféré ? Siméon le fermier a une poule et un poulain, Floup et Pit, et chaque jour chacun d'eux est jaloux de l'autre et se dispute ses faveurs.

Qui Siméon aime-t-il le plus ? Cette obsession les ronge, les empêche de dormir, jusqu'à ce qu'une jolie fermière vienne s'installer avec ses propres animaux, bouleverse les équilibres, et que chacun trouve celui qui l'aime le plus. Un petit album rassurant pour les jeunes lecteurs et de belles illustrations noires et rouges de la tristesse.



Du domaine des murmures

L'école des loisirs, collection Pastel, 2011

En 1187, Esclarmonde refuse de se marier et décide de vivre emmurée dans une cellule : c'est une recluse. Par ses visions, ses prières, elle devient une sainte que les villageois veulent approcher pour se soulager de leurs souffrances et de leurs péchés. L'auteur nous conte ici un récit fabuleux empreint de spiritualité, de foi et de merveilleux.

Prix Goncourt des Lycéens 2011

MUSIQUE

LE CHŒUR ET L'ORCHESTRE DE L'UNIVERSITÉ DE NANTERRE RECRUTENT

Le « Dix de chœur », ensemble vocal de l'université Paris ouest Nanterre – La Défense, recrute des choristes de tous niveaux. Les répétitions ont lieu tous les lundis de 18h à 20h, et les vendredis de 12h30 à 14h30, à la salle de musique de la Maison de l'étudiant. L'orchestre symphonique « Melodix » s'ouvre également aux musiciens intéressés pour sa saison 2011-2012, où seront notamment joués Wagner, Ravel ou Chostakovich. Les répétitions ont lieu tous les samedis de 10h à 13h au bâtiment L de l'université.

Renseignements : www.dixdechœur.fr
et www.orchestremelodix.com

CINÉMA LES 4 CLUBS

EN DÉCEMBRE ET JANVIER DANS LES SALLES



Mission Impossible : Protocole fantôme, de Brad Bird

Happy Feet 2 : de George Miller

A dangerous method : de David Cronenberg

J. Edgar : de Clint Eastwood

Millenium : de David Fincher



Cinéma Les 4 Clubs

35, rue du Bournard - 92700 Colombes
Tél. : 08 92 68 01 22 - Fax : 01 47 84 11 52

Les salles 2 et 4 sont accessibles

aux personnes à mobilité réduite.

Attention. Les films et animations programmés peuvent être modifiés en fonction de l'actualité par les diffuseurs ou la direction du cinéma Les 4 Clubs.



Vifke.



Gardenia.



Cuisses de grenouille.



Musiques du monde.

CONCERT

ORCHESTRE D'HARMONIE DE COLOMBES

Vendredi 16 décembre

● Au Conservatoire, à 20h30
25, rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
Soirée réunissant deux orchestres à vent, l'OHC et Pupitre 92. Au programme : musique contemporaine, arrangements de musiques de film et medleys de variété.

THÉÂTRE

TRILOGIE FORAINE

Les 6 et 7 janvier

● ☀ À l'Avant-Seine
88, rue Saint-Denis - 01 56 05 00 76
La compagnie Annibal et ses Éléphants fête ses 200 ans le temps d'un week-end (voir encadré page 34).

CONFÉRENCE

IRAKLI DE DAVRICHEWY

Mardi 10 janvier

● Au Conservatoire, à 18h30
25, rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
Avant son concert du 13 janvier, le jazzman Irakli de Davrichewy participe à une conférence au Conservatoire. Révélé à lui-même à l'âge de 16 ans en écoutant Louis Armstrong, ce jeune Français n'a eu de cesse d'apprendre à jouer comme son idole.

CONCERT

IRAKLI DE DAVRICHEWY

Vendredi 13 janvier

● Au Conservatoire, à 20h30
25, rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
L'association Colombes Jazz organise un concert avec Irakli de Davrichewy, jazzman français, fervent admirateur de Louis Armstrong. Entrée libre.

CONCERT

FAKY - YASMIN SHAH

Vendredi 13 janvier

● Au P'ti Cadran, à 19h
3, rue Saint-Denis
01 47 84 30 17
Le P'ti Cadran accueille deux groupes pour une soirée pop-rock.

THÉÂTRE

ANTIGONE

Du 19 janvier au 5 février

● ☀ Les jeudi, vendredi et samedi à 20h30, le dimanche à 15h30. Au Théâtre du Peuplier Noir - 3, avenue Saint-Saëns
01 47 75 94 90
Le théâtre du Peuplier Noir revisite la version de Bertolt Brecht d'Antigone, qui s'oppose au tyran capitaliste et misogyne Créon.

CONCERT

SOIRÉE 109

Samedi 21 janvier

● Au Tapis Rouge, à 19h
6, rue de la Liberté
Nouvelle soirée 109 au Tapis Rouge. Ambiance salsa caliente au programme avec Yemaya La Banda, Arte Cultura et l'atelier Salsa Sans Frontières de l'Espace Ado de Colombes.

CONCERT

LYCÉENS EN CAVALE

Dimanche 22 janvier

● Au Tapis Rouge, à 18h
6, rue de la Liberté
La deuxième édition des Lycéens en Cavale commence sur les chapeaux de roue avec ce premier tremplin musical.

CONCERT

UTE LEMPER

Mercredi 25 janvier

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88, rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Une voix grave et veloutée. Un accent de l'Est aux notes chaloupées. Un goût sensible pour les ambiances jazzy. Ute Lemper est à elle seule un condensé détonnant de comédie musicale américaine, de chansons de cabaret et de standards de la variété française.

THÉÂTRE

QU'EST-CE QU'ON VA FAIRE DE TOI ?

Les 25, 26, 27 et 28 janvier

● Au Hublot, à 20h30
87, rue Félix Faure
01 47 60 10 33
C'est décidé, ce sera NON ! Filles de restaurateurs de renom, deux jeunes femmes décident de rompre avec l'héritage familial. Elles choisissent de bousculer la tradition pour répondre au désir irrésistible d'embrasser une carrière théâtrale. Tarif exceptionnel pour ce spectacle-repas : 12€ et 10€ tarif réduit.

CONCERT

CROQ ET AZZEDEEN

Vendredi 27 janvier

● Au P'ti Cadran, à 19h
3, rue Saint-Denis
01 47 84 30 17
Le P'ti Cadran accueille deux groupes pour une soirée Blues.

CONCERT

BIG BAND DE COLOMBES

Vendredi 27 janvier

● Au Conservatoire, à 20h30
25, rue de la Reine Henriette
06 40 16 37 04
Après la sortie de son 5^e album, "Unforgettable!", le Big Band de Colombes présente un nouveau répertoire –



Activité accessible
au public à mobilité réduite.



Orchestre d'Harmonie
de Colombes.

autour des musiques de films et des séries TV - toujours aussi swing et punchy ! En invité, le Colombes jazztet ! Entrée libre, réservation conseillée.

DANSE

CUISSES DE GRENOUILLE

Le 28 janvier à 20h30,
et le 29 à 15h30

☉☀ À L'Avant-Seine
88, rue Saint-Denis - 01 56 05 00 76
C'est l'histoire d'une petite fille qui voudrait devenir danseuse étoile. Pour progresser, elle ne peut compter que sur des rencontres loufoques : un maître japonais terrifié à l'idée que son sabre se rebelle, un danseur de tango qui fume le cigare et enfume sa partenaire, une danseuse unijambiste en jupon...

DANSE

GARDÉNIA

Mercredi 1^{er} février

☉ À L'Avant-Seine, à 20h30
88, rue Saint-Denis - 01 56 05 00 76
Vrai succès du festival d'Avignon 2010, le spectacle d'adieu du cabaret Gardénia se propose de réunir le temps d'un dernier show ses camarades de spectacles, aujourd'hui retraités. Entre deux perruques, un porte-jarretelle et une robe à fleurs, ces anciens transformistes investissent le plateau avec une énergie gouailleuse, rythmée par les airs de Dalida et Schubert.

THÉÂTRE

LE VIDE DES PYRAMIDES

Le 3 février à 15h et le 4 à 20h30

☉☀ Au Hublot,
87, rue Félix Faure
01 47 60 10 33
Une petite fille aujourd'hui devenue femme part à la recherche de son histoire. Marquée par la violence, elle mène une véritable enquête, qui s'avère très délicate. Qui est ce père énigmatique ? Chacun détient une partie de la vérité, mais également une part du mensonge.

THÉÂTRE

LA RÉSISTIBLE ASCENSION D'ARTURO UI

Les 4 et 5 février

☉☀ À la MJC-TC, le 4 à 20h30,
le 5 à 15h - 96, rue Saint-Denis
01 56 83 81 81
Le clown, personnage grotesque, comique, haut en couleurs, bouffon de la société, fait parler la Compagnie Umbral par paraboles : après avoir exploré le doute de l'artiste, le drame familial, le rôle du poète pendant la guerre, les comédiens s'attaquent au nazisme en montant cette pièce de Brecht dans une nouvelle mise en clown.

DANSE

CARMEN

Jeudi 9 février

☉ À L'Avant-Seine à 20h30
88, rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Imaginée dans les années 1980, cette vision très personnelle du chef-d'œuvre de Mérimée inspire à Gadès une chorégraphie échevelée : Le flamenco remplace les mots. Les coups de talons, les mouvements de poignets et les ports de têtes racontent à eux seuls, et bien mieux que les voix, la tragique histoire de cette jolie garce, sensuelle et provocante.

ATELIERS AU MUSÉE

Des ateliers créatifs destinés aux artistes en herbe de 8 à 12 ans ont tous pour point de départ la découverte d'une partie du musée. Une exposition temporaire, un tableau deviennent source de création pour les enfants, un mercredi par mois, de 14h30 à 17h. Chacun repart avec son œuvre ! Tous les ateliers sont gratuits. Inscription obligatoire.

Musée municipal d'Art et d'Histoire - 2, rue Gabriel Péri
Tél. : 01 47 86 38 85 - musee@mairie-colombes.fr

À vos pages, prêts, partez ! Fabrication d'un folioscope (petit livre qui donne l'illusion du mouvement) en reprenant des silhouettes de sportifs tirées des cartes postales éditées lors des Jeux Olympiques de 1924. Mercredi 7 décembre.

Mon portrait... c'est moi qui l'ai fait ! À partir du portrait au pastel et portrait sculpté du peintre de fleurs colombien Gustave Bienvenu, chaque enfant réalise son propre portrait dans une activité qu'il apprécie en deux dimensions puis en volume. Mercredi 18 janvier et mercredi 8 février 2012 (atelier en 2 séances).

EN BREF...

Festival regards jeune sur la cité

Avec leur film « Andrée love Story », qui retrace une histoire d'amour interdite en pleine guerre d'Algérie, les jeunes de l'Espace Ados de Colombes ont obtenu le 5^e prix dans la catégorie « Ensemble c'est tout » de la 22^e édition du concours « Regards jeunes sur la Cité ». Toutes nos félicitations.

Dédicace

Les Caractères vous invitent à rencontrer, le samedi 3 décembre, à 16h, Fabrice Guillet et Stéphan Bétemps, à l'occasion de la sortie de leur album jeunesse "Balthazar et le monstre" (aux éditions du Lamantin). Destiné aux enfants de 4 à 8 ans, ce livre illustré aborde le thème de la différence.

Librairie Les Caractères - 17, rue du Maréchal Joffre - 01 47 85 27 94

TRILOGIE FORAINE

Pour fêter les 200 ans de la Compagnie Annibal et ses Eléphants, l'Avant-Seine accueille la compagnie le temps d'un week-end. Les comédiens re-présentent trois de leurs spectacles de théâtre forain.

Le film du Dimanche soir

Les habitants de Santa Anna, paisible village d'agriculteurs, sont bien trop poltrons pour aller jusqu'à Springtown, témoigner contre El Bicho, bandit notoire, qui a pourtant terrorisé la région. Seule Jenny Hardkiss, une jeune fille, accepte de le faire, au risque de sa vie. Avec quelques volontaires, le shérif l'escorte au cœur du territoire sioux... À vous d'imaginer le reste !

Vendredi 6 janvier, à 20h30

La Bête

Imaginée en 2003, la Bête retrace les aventures scéniques d'une ancienne star du théâtre, venue remettre en jeu son premier prix du conservatoire, au terme d'une démonstration cocasse de ses incroyables talents. Petits ou grands, faites preuve de courage en venant défier la star déchue des planches et des tréteaux !

Samedi 7 janvier, à 17h

Les Misérables

La Compagnie propose aux familles de poursuivre l'aventure aux côtés de Javert, Valjean et Cosette, les héros des Misérables de Victor Hugo. Pétille et loufoque, la comédie s'empare avec malice du discours social et politique de l'auteur, dans un écho particulièrement juste de notre actualité.

Samedi 7 janvier, à 20h30

Pass (10, 15, 20 euros) pour accéder aux trois spectacles, au cabaret forain et au bal des Martines à 22h30. Renseignements : Avant-Seine 01 56 05 00 76.

La grande architecture de La III^e République

Alors que la municipalité entame des travaux pour assurer la pérennité de la « maison commune », retour sur la genèse de l'un des joyaux du patrimoine de Colombes.



L'hôtel de ville fut inauguré en grande pompe en 1923.

Si l'hôtel de ville n'a pas encore cent ans, sa conception remonte au XIX^e siècle. En 1893, les frères Leseine remportent le concours d'architecture pour l'extension de la mairie rue de Paris. Ils avaient déjà à leur actif une première commande publique, l'école Voltaire de la Garenne-Colombes. Leur projet est d'ajouter deux ailes et de faire une nouvelle façade en brique ornée de motifs en pierre, mais il est abandonné à cause d'un revers électoral et de difficultés financières.

SOLENNITÉ ET ÉCONOMIE

Ce n'est qu'en 1911 que Pierre Geoffroix, maire depuis 1898, peut enfin remettre le dossier à l'ordre du jour. Cependant le projet a évolué et c'est désormais une construction neuve qui est envisagée, sur la place des Fêtes, bien placée le long de la rue du Bournard. L'hôtel de ville tournera sa façade principale vers le sud et les quartiers neufs qui se développent alors, venant

renforcer les pôles de services que sont le marché et la poste.

Les finances communales sont limitées et la mesure dont les Leseine ont fait preuve pour les chantiers des écoles Victor-Hugo et Henri-Martin incite la municipalité à leur renouveler sa confiance. Une subvention de 75 000 F et l'affectation d'une part du legs de Louis Fermé permettent de relancer le projet. La cérémonie de pose de la première pierre a lieu en 1913, peu avant l'interruption des travaux par la guerre de 1914. L'édifice est achevé en 1921 et meublé grâce à un deuxième secours de 75 000 F, mais il ne sera inauguré qu'en 1923 par le nouveau maire, Maurice Chavany. Le nouvel hôtel de ville affirme la place de Colombes à côté de la « Ville lumière », Paris, que l'on aperçoit « du haut de notre campanile et de nos salles d'archives [le grenier] », comme le souligne le maire dans son discours. Il met en scène avec éclat le pouvoir municipal. Malgré sa date tardive, l'édifice s'inscrit dans le droit fil de la tradition architecturale

L'ACTU

Des noms qui marquent

Grâce à l'exposition « Des noms qui marquent... » et contacts pris avec le musée Snecma-Safran et une association de passionnés de Gnome et Rhône, le musée d'art et d'histoire de Colombes a pu acquérir d'un particulier une moto datant de 1934. Le marché aéronautique ne suffisant plus, le motoriste avait dû se reconvertir dans ce créneau.

UN JOUR DE

DÉCEMBRE À COLOMBES

Par le traité du 19 décembre 1864, la commune concède son éclairage à la Société du gaz général, mettant fin à l'allumage peu fiable des réverbères à schiste ou à pétrole. Une modernité demandée par les nouveaux résidents aux habitudes citadines que l'arrivée du chemin de fer attire.

de la III^e République, enseignée à l'école des Beaux-Arts où avait étudié Paul Leseine. Des communes voisines, comme Asnières, Levallois-Perret ou Clichy, s'étaient déjà dotées de mairies majestueuses, dans lesquelles l'apparat de la façade principale, du grand vestibule, de l'escalier monumental et des salons d'honneur ferait presque oublier les services administratifs (état-civil, recette municipale, voirie, etc.).

PURETÉ DES LIGNES ET ORNEMENTS

La façade principale, altière avec ses deux niveaux et son haut comble, emprunte à l'art de la Renaissance les grandes portes couvertes d'un arc plein cintre et les croisées à l'étage, ainsi que le travail de la pierre, dont le motif de refends joue avec la lumière. On retrouve dans le hall le même ton juste (entre pureté des lignes et ornements) qui établit définitivement la réputation des Leseine au soir d'une longue carrière commune. ■

Tess Essomba donne de la voix

À 14 ans, cette jeune chanteuse navigue entre concerts et cours au collège.



Dates

- **Juin 1997** : naissance à l'hôpital Louis-Mourier de Colombes
- **2005** : Premiers accords de guitare et premiers pas sur scène en juin, au Tapis Rouge
- **Juin 2010** : rencontre avec Fred Jiskra des Zuluberlus lors de la Fête de la Cerise
- **8 octobre 2011** : « mon concert le plus marquant », la première partie du chanteur Pierpoljak à l'Espace Traversière à Paris
- **16 décembre 2011** : concert au P'tit Cadran, à 19h

Sa phrase

« Ça va être dur, mais je me donnerai les moyens pour travailler dans la musique ».

Chez Tess, la musique est une histoire de famille. Sa mère, choriste dans un groupe de reggae, et son père, batteur professionnel depuis plus de vingt ans, ont fait de cette adolescente de 14 ans une mélomane avertie.

Pas vraiment dans le même moule que les jeunes filles de son âge, Tess mène de front ses études en classe de 3^e au collège Gay-Lussac et la préparation de ses concerts. Repérée par les Zuluberlus il y a deux ans, elle participe depuis à de nombreux événements dont la fête de la Cerise et la fête de la musique. Toujours en famille, puisque parents et amis l'accompagnent sur scène lorsqu'ils se produisent : c'est le groupe Tess and Family, qui commence à être connu dans la ville. « On joue beaucoup à Colombes, mais aussi parfois dans des pubs à Paris », confie la jeune fille. Elle a même participé, en tant qu'invitée, à la finale des Lycéens en Cavale, tremplin musical de la ville organisé par les Zuluberlus. Fred Jiskra, musicien et directeur des productions de cette structure, ne cache ni son enthousiasme, ni sa volonté de protéger la jeune artiste : « Tess a un talent merveilleux

en développement qu'il faut préserver de toutes les faciles tentations, c'est avant tout une fille intelligente et ouverte sur le monde ». Reggae, ska et jazz, les influences de la jeune colombienne sont multiples et variées. « J'écoute de tout, de Bob Marley et Lauryn Hill à Gossip et Amy Winehouse », explique-t-elle. Tess a appris à jouer de la guitare dès l'âge de 8 ans : « Je chantais et mon père m'accompagnait à la guitare. Puis j'ai commencé à apprendre à jouer en le regardant pour pouvoir composer mes chansons ».

LA VIE, LE MONDE, L'AMOUR

Pendant ses concerts, la jeune chanteuse reprend des classiques du reggae mais aussi ses propres chansons, comme « J'attends ta réponse », ou « Un gars de la rue », qui parlent de la vie, du monde et d'amour, sujets très importants à l'adolescence. « Il y a d'autres chansons que j'ai écrites, quand j'étais petite, mais celles-ci, on ne les chante pas, c'est trop gamin » reconnaît la jeune fille en riant. « On en a aussi enregistré quelques-unes, et on est en train de préparer une maquette

pour faire un album », explique-t-elle. Au collège, la chanteuse ne joue pas les stars : « Je ne parle pas du tout avec mes amis des concerts, je préfère rester discrète sur les choses que j'entreprends à l'extérieur du collège, donc même si mes copains sont au courant que je fais des concerts, je ne m'en sers pas pour me vanter ». Même si elle a parfois la tête dans les nuages, la collégienne a les pieds bien ancrés sur terre : « Je voudrais travailler dans l'univers de la musique bien sûr, mais pas devenir chanteuse. J'aimerais beaucoup devenir journaliste musical. Ça me permettrait de pouvoir toucher à ce que j'aime », explique-t-elle. « En ce moment j'essaie de me mettre à la batterie, et je voudrais apprendre l'harmonica aussi. Avec les devoirs et les cours, je n'ai pas trop le temps, mais j'y arriverai », dit-elle, déterminée.

En attendant, Tess fera son stage d'observation prévu en classe de 3^e au sein de l'association musicale des Zuluberlus : « Je les connais, et comme ça, je suis dans le milieu qui me plaît, je vais pouvoir voir ce qu'ils font dans leur métier ». ■

http://www.myspace.com/tess_reggae

Noces d'or et de palissandre

Ce sont deux anniversaires de mariages qui méritaient d'être fêtés en grandes pompes : le 5 novembre, la mairie a accueilli tout d'abord Claude et Marie-Jeanne Burlot, qui ont fêté leurs noces d'or dans le salon d'honneur. Henri et Micheline Roger ont quant à eux célébré leurs noces de palissandre, soit 65 ans de vie commune, une union saluée par les convives présents pour l'occasion.



Faites vos démarches en ligne

Le portail internet de la Ville vous permet de faire votre demande de livret de famille, de délivrance d'état civil de naissance, de décès ou de mariage, en utilisant les formulaires à télécharger directement en ligne. Le site répond également à toutes vos questions qui concernent ces démarches administratives. Rendez-vous donc sur www.colombes.fr.

100 ans, ça se fête !

À l'occasion de son centième anniversaire, Marcelle Dupin, résidant au 12 rue Félix Faure, a reçu le 15 novembre la visite de Michèle Etcheberry, adjointe au maire, et de Noël Arcédiano, conseiller municipal, qui ont pu célébrer comme il se doit l'événement avec elle.



INFOS

BIENVENUE aux nouveaux petits Colombiens, félicitations aux parents de...

Imran ABDELOUAH, Kaïs AÏSSAT, Adam AIT KACI ALI, Onur ALKAN, Hajare ALOUANE, Lovely ALVES-HENNEBIQUE, Sarah AMZIL — BROSSARD, Assia ANDRÈS GARTOUH, Ayoub ARBAOUI, Helvin Loren ARMOOGUM, Ashley-Divine ASSENGONE OBIANG, Kamil ASSERRAR, Binta BA, Isa BACCELLI, Warda BACHIRI, Ilyes BASRIRE, Elyne BASTIAN, Anis BEN KADI, Samy BENHAS-SAIN, Clélia BESSE, Manech BIFENCHKER, Arsen BINGÖL, Alix BOINET VERREMAN, Julie BOINET VERREMAN, Yoan-Cély BOLLY, Iliana BOUAROUR, Eden BOUBA, Mélina BOUDJEMA, Khadija BOUHDA, Nassim BOUHLEL, Inès BOUIN, Ludivine BOUIN, Ishaq BOUMANSOUR, Jeanne BOUVARD, Mohamed BOUZENNA, Mahamadou CAMARA, Augustin CAMBOURIS, Clément CARIAT, Lahim CHAGNEAUD, Titouan CHAMOLLET, Yanis CHARRAQ, Marvin CHEMIN MALUNGO, Junayd CHÉRANCÉ, Idriss CHERRAK, Marceau CHESNAY, Oumeïma CHINOUNE, Kamel CHOUGRANI, Noham CISSE, Mila CLÉMENT, Sabrina COCCO, Salim DANSOKO, Fatima DAOUADJI, Maéline DAVY, Gauthier de LASTIC SAINT JAL, Yliann DEASSIAUD, Samuel DECHELETTE, Céleste DENIAU, Eric DESTEPHEN, Sileye DIACK, Naïm DJERRAH, Sasha DJETE, Maïa DOEBLER, Solal DOMINGUES, Kaïs EL BYA, Zahra EL-MOKHTARI, Sarah EL-MOKHTARI, Maxwell ETRAYEN, Chloé FAÇON, Alia FERKOUS, Mohamed FERKOUS, Djénéba FOFANA, Joakim FORGERIT, Yssam FRUTUOSO, Naël GHERNAOUT, Luana GONÇALVES CAETANO, Victoire GOUDIABY, Gabriel GRUSZKA, Tifenn GUILLET, Maëlys GUIMARÈS, Adam HALITIM, Kylian Mimount HERBAUT, Bryan HUGON, Inès IBNOULAABD, Sarah ID MHAN, Madin ISSAD, Benjamin ISSUMO ESSANDJA IYEKI, Wassim JAABAR, Maëlle JAMET, Abdel-Wahab JEAN, Gaëlle JUNG, Chahine KAFIL, Imen KARA, Romline KATUBI, Maéline KHALLADI, Soumaya KHECHE-KHOUCHE, Charlotte LAFOND, Louise LAPIERRE, Abdel LATRACH, Léo LE GUYADER, Adila LE-PETIT, Tawba LETIFI, Elisa LONGUÉPÉE, Lina MAËROUF, Jana MANDELA BÉGOUDÉ, Jade MARTIGUE SIERRA, Jason MARTINS, Lola MAVOUNZA, Adam MAZARI, Addem MEKHET-TECHE, Stéphane MENDY, Juliette MERIGUET BRISAC, Riwan MESSAOUDENE, Alhamid MOHAMED, Chaina MOHAMED, Erin MOHRMANN, Amandine MOREL, Lisa MOREL-VERGER, Wassim MOUMI, Assia MOURIER DAHMANI, Sonia NAIT-TAGER, Dimitri NARSIMULU BRAGARD, Naeyla NEVES-MUNOZ, Elouan NORMAND-CERDEL, Valentine OLIVIER, Ilyes OUFKIR, Nolan PERSON, Nina PETERS, Iliana PIED, Anastasia POP, Matheo QUÉMERAS, Ruben RABILIUS CAZABON, Ilyès RAÏSSI, Ayoub RAYED, Stéphane REICH, Néphélie RENET BINKINA, Melissa REVERDY, Nahil RIAHI, Donatien RIOU DU CÔSQUER, Naïm ROUAG, Diana SACKO, Lishara SAMAYA MANTHRI GEDARA SENAVIRATHNE, Johannah SANTHANAM, Gabin SCHICKELE, Margot SHIRO, Théo SIGER, Léon SIX, Samy SOUALEM, Kenzo SOULEYMANOU, Aya TAHAR, Guéla-Cémaél TAHOUE, Tom TARDIVEL, Théo TARDIVEL, Sirine TASSADIT, Axelle TCHATAT, Janet TEKEM MAKON, Warren THÉAU MERCIER, Louis THINOT, Ambre THOMAS, Julie TRUONG, Océane TSHILOMBO TSHIMANGA, Ariane TSOUKALAS, Raphaël VANELLE, Isaure VARILLON, Maïram VAUDRAN, Bryan WANET, Lydia WEIGEL, Anyah-Mary YATTARA, Maïssa ZIAN.

ILS SE SONT MARIÉS, tous nos vœux de bonheur à...

Mohamed HEMDANE et Samira KACHOUR, Harouna SIBY et Diarietou SOW, Saadi BENTOUMI et Nabila MESSAOUDI, David NSIMBA MUNSONGO et Albertine TSHIABU NKENGELA, Julien LAMBELET et Magalie MILLET, Cherwood MICHELLA et Koumba SIDIBE, Laurent LEPAGE et Virginie FRELAND, Emmanuel LÉPRAT et Vanessa CHAUVIN, Karim IKHLEF et Khadouma SOUALEM, Gérard MOREL et Catherine HURST, MATOTO MULENGI et MULUNGA NGOTO, Ahcène HADJ-AHMED et Céline RUEL, Eddie PHILIPPEAU et Magguy MATHIEU, Goran MILKOVSKI et Olivera CVETKOVSKA, Brice GUINET et Ludivine BIANCHI.

ILS NOUS ONT QUITTÉS, la Ville présente ses condoléances aux familles de...

Claude GEORGES, Françoise GOROVIT ép. Jean-Luc GOU MOT, Bibi RAHEEMEEA, Maria SAN-CHEZ ép. René SARRAZIN, Claudine MACHECOURT, Roger BERTANIER, Suzanne RIVRON, Georges MAZOUÉ, Robert BERRY, Patrick LE BORGNE, Lakhdar DELLOUMI, Geneviève PAILLON ép. Jean NICOLAUD, Jean LAMIABLE, Colette MARSAULT ép. Pierre GODARD, Guy de CAMBOURG, Jeanine PAVARD ép. Victor TESTI, Roger LEHMANN, Ines CORMILLOT LABADIE, Kadour MENHAK, René MEYER, Louise BOUTBA ép. Gaston DECORRUEE, Andrée ROINAT ép. Robert TOTAL, Huguette HÜCK ép. Roland MARTIN, Ginette CRETIN ép. Jean PICHON, Ahmed NAIT ERRAIS, Marie VENS ép. André JACQUAT, Camouna SLAMA ép. Mario EVELINE.

REPÈRES

CARNET

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous

MAIRE

Philippe SARRE 01 47 60 82 78

ADJOINTS AU MAIRE

Maurice LOBRY 01 47 60 82 33
1^{er} adjoint. Finances, budget et vie économique.

Michèle FRITSCH 01 47 60 43 61
Affaires scolaires, restauration.
Déléguée des quartiers Nord-Est.

Patrick CHAIMOVITCH 01 47 60 82 69
Urbanisme et aménagement.

Michèle ETCHEBERRY 01 47 60 82 57
Affaires sanitaires, sociales et handicap.

Bernard DESTREM 01 47 60 43 61
Travaux, voirie et bâtiments.

Zineb AKHARRAZ 01 47 60 82 55
Petite enfance.

Bernard DANILO 01 70 72 18 85
Personnel et Affaires générales.

Véronique MONGE 01 70 72 18 70
Habitat et logement.

Alexis BACHELAY 01 47 60 82 57
Développement durable, transports et stationnement.

Catherine BERNARD 01 47 60 82 69
Environnement et maîtrise des énergies.

Édouard PHANOR 01 70 72 18 67
Jeunesse et nouvelles technologies.

Éveline BOUCHOUICHA 01 47 60 43 61
Enfance, centres de loisirs et de vacances.

Kamel BOUHALOUFA 01 70 72 18 09
Relations internationales.
Délégué des quartiers Nord-Ouest.

Martine ANTOGNAZZA 01 70 72 18 09
Politique de la ville emploi et insertion.

Dominique FRAGER 01 47 60 82 69
Culture et Patrimoine.

Chantal BARTHELEMY-RUIZ 01 70 72 18 09
Vie associative, anciens combattants, manifestations
mémorielles et relations avec les cultes.

Aïssa BEN BRAHAM 01 47 60 43 61
Démocratie locale, vie des quartiers et citoyenneté.

Philippe PATTIER 01 70 72 18 09
Sports.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole MARLIAC 01 47 60 43 61
Concertation avec les habitants.

Noël ARCEDIANO 01 70 72 18 85
Communication et événementiel.

Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS 01 47 60 43 61
Sécurité routière.

Viviane LE GUENEC 01 70 72 82 57
Relations avec les habitants, GUP, charte Marianne.

Philippe LE PREVOST 01 70 72 18 85
Commerce et artisanat.

Yahia BOUCHOUICHA 01 47 60 43 61
Logement et gestion de proximité.

Michelle MACÉ 01 47 60 82 57
Handicap.

Catherine LAIGLE 01 47 60 43 61
Réussite éducative et Coup de pouce.

Yaye Amy DIOP 01 70 72 18 70
Logement des personnes défavorisées.

Élizabeth CHOQUET 01 70 72 18 67
Restauration.

Kamel ESSAIED 01 70 72 18 67
Nouvelles technologies et relations avec les cultes.

Patricia PACARY 01 47 60 43 61
Centres de vacances.

Habib BENBELAID 01 47 60 43 61
Vie.

Frédéric-Farid SARKIS 01 47 60 82 69
Économie sociale et solidaire.

Nora DJEBBARI 01 70 72 18 67
Jeunesse.

Julien GAUTIER 01 70 72 18 85
Prévention et sécurité.

Pierre-Antoine DRONIOU 01 47 60 82 57
Vie associative.

Claire GAGNIERE 01 47 60 82 69
Cadre de vie.

VOS CONSEILLERS GÉNÉRAUX SUR RENDEZ-VOUS

Bernard Lucas, (canton nord-ouest) vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier du Petit-Colombes, place Aragon - 01 47 29 32 20.

Michèle Fritsch, (canton nord-est) vous reçoit sur rendez-vous à la mairie centrale, place de la République - 01 47 60 43 61.

Nicole Goueta, (canton sud) vous reçoit sur rendez-vous à sa permanence, rue Saint-Lazare ou à l'hôtel du département à Nanterre 01 56 05 50 94 ou 01 41 37 13 88.

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Vos élus seront à votre écoute sur les marchés Marceau, Aragon et du centre-ville de 10 h à 12 h 30 dans les chalets municipaux, à partir du 1^{er} septembre.

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Un dysfonctionnement à signaler, une réponse à obtenir ? Contactez la Gup : 0800 88 13 81 ou par mail : gup@mairie-colombes.fr.

URGENCES

Pompiers	18
Police secours	17
Urgences médicales	15
Commissariat	01 56 05 80 20
Police municipale	01 47 60 41 48
Centre anti-poison	01 40 37 04 04
Urgences dentaires (jours fériés)	01 47 78 78 34
Urgences vétérinaires	01 43 96 23 23
S.O.S. médecins	01 47 07 77 77
EDF-Dépannage 24 h/24	0810 333 192
GDF-Dépannage 24 h/24	0810 433 192
Eau et force 24 h/24	0810 878 878
S.O.S. propreté n° vert	0800 47 60 00
S.O.S. cadre de vie n° vert	0805 11 93 94
Femmes victimes de violence 92	01 47 91 48 44
Bureau d'aide aux victimes	01 46 49 78 45
Écoute enfance 92	0800 009 292
Violences Femmes Infos	39 19
Drogue info service n° vert	0800 231 313
Accueil sans abri n° vert	0800 306 306 ou 115
Vous cherchez un médecin de garde	
téléphonez au commissariat de Colombes ...	01 56 05 80 20

SANTÉ PUBLIQUE

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires):
01 47 60 81 21 - 549 rue Gabriel-Péri, ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Centre municipal de santé

01 42 42 41 48 - 267 bis rue des Gros-Grès. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Service Prévention santé

01 47 60 80 26 - 549 rue Gabriel-Péri. Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Hôpital Louis-Mourier 178 rue des Renouillers - 01 47 60 61 62.

PHARMACIES DE GARDE

MOIS DE DÉCEMBRE ET JANVIER

Dimanche 4 décembre
Pharmacie VALMY
55, boulevard de Valmy
01 42 42 25 60

Dimanche 11 décembre
Pharmacie LABROUSSE
11, rue Jules Michelet
01 47 82 45 52

Dimanche 18 décembre
Pharmacie OLLIVIER
71, rue Saint-Denis
01 42 42 00 86

Dimanche 25 décembre
Pharmacie LECHAPPELAIN
156, rue des Voies du bois
01 42 42 06 99

HÔTEL DE VILLE

Place de la République
Tél.: 01 47 60 80 00

Horaires d'ouverture:

Le lundi de 10h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Horaires

d'ouverture des ser-

vices: du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
Accès bus: 304, 166, 167, 367, 378, 566 Colomb'bus (366). Parking public. Entrée rue de la Liberté.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se déroulera le jeudi 15 décembre 2011 à 19h30 à l'hôtel de ville.



9 AGENCES SUR VOTRE SECTEUR



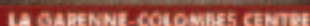
230 000€ EA



250 000€ FAI



269 000€ FA



445 0006 Feb



559,000+ EA



408 000E 7A



950 CODE F41



1 202 2106 FAI



DIFFERENT COLORS
FOR DIFFERENT PURPOSES